PRÉAMBULE

Dans sa loi de pays portant approbation de la Charte de l'éducation, adoptée le 7 juillet 2011, la Polynésie française affirme que l'éducation est sa priorité.
L'École a pour objectif la réussite de tous les élèves. Elle assure à chacun l'accès à un enseignement de qualité recherchant en permanence les solutions les plus performantes pour s'adapter aux changements. Ses objectifs généraux sont rassemblés autour de trois ambitions : une École pour tous, une École performante, une École ouverte.

Les présents programmes concernent l'école primaire. Celle-ci est la clé du succès de toutes les étapes de la scolarité. L'école primaire construit les fondements d'une formation qui doit mener chacun à une qualification et qui se prolongera tout au long de la vie.

Une École pour tous

Le socle commun de connaissances et de compétences a été adopté par la Polynésie française pour garantir à chaque élève quittant le système éducatif la maîtrise des compétences de base. S'il constitue le minimum nécessaire pour une insertion professionnelle réussie ou la poursuite d'études, les programmes de l'école primaire demeurent la référence indispensable autour de laquelle s'organisent les enseignements et les apprentissages.

Pour la réussite de tous, chaque enseignant s'attachera à différencier sa pédagogie, en l'adaptant aux besoins de chaque élève. Pour certains d'entre eux, il se montrera vigilant à mener des actions de prévention de la difficulté scolaire. Pour d'autres, cette prévention s'avérant insuffisante, il leur proposera alors une aide personnalisée adaptée (programme personnalisé de réussite éducative, par exemple).

L'accueil des élèves handicapés dans l'école par toute l'équipe enseignante garantira la réussite de leur scolarisation.

Une École performante

L'école primaire doit avoir des exigences élevées qui mettent en œuvre à la fois mémoire et faculté d'invention, raisonnement et imagination, attention et apprentissage de l'autonomie, respect des règles et esprit d'initiative. Elle doit permettre à l'élève d'acquérir les connaissances, capacités et attitudes indispensables à la poursuite de la scolarité au collège.

Au sein des programmes, la maîtrise de la langue orale et écrite, des langues polynésiennes et étrangères, des mathématiques, l'éducation physique et sportive, l'acquisition d'une culture humaniste et scientifique, l'éducation à la citoyenneté, constituent les fondements de la réussite de tous les élèves.

Le véritable moteur de leur motivation réside dans l'estime de soi que donnent l'apprentissage maîtrisé et la compréhension du sens des activités vécues dans le cadre de projets fédérateurs.

Une École ouverte

La réussite des élèves passe aussi par une École ouverte.

En partenariat avec les parents, l'école primaire veille à développer le sens de l'effort et le respect par les élèves des obligations fondamentales de la scolarité : assiduité, ponctualité, rigueur et participation. L'éducation partagée avec la famille doit contribuer à faire prendre conscience aux élèves des valeurs humaines et sociales fondamentales. Elle doit aider chacun à s'épanouir pleinement et lui permettre de vivre au sein de la communauté polynésienne en citoyen responsable, respectueux de lui-même, des autres et de l'environnement.

L'ouverture au monde, notamment à la région du Pacifique, impose l'apprentissage efficace des langues vivantes et la connaissance approfondie des cultures océaniennes.
La mise en œuvre de projets maîtrisés mobilisant d'autres partenaires favorisera également la réussite des élèves dans ce domaine.

Le développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, condition nécessaire d'une ouverture moderne au monde, impose un effort de formation des élèves dès l'école primaire. Ces outils sont notamment utilisés au service des diverses activités scolaires et offrent des possibilités d'organisation qui facilitent la différenciation pédagogique au service des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les programmes de l'école primaire définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et compétences à atteindre dans le cadre des cycles. Ils laissent cependant libre le choix des méthodes et des démarches, témoignant ainsi de la confiance accordée aux maîtres pour une mise en œuvre adaptée aux élèves.

La liberté pédagogique induit une responsabilité : son exercice suppose pour l'enseignant des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets. Elle lui impose aussi d'évaluer régulièrement les acquis des élèves et d'apporter les réponses adaptées.

Ces programmes précisent le contenu des savoirs fondamentaux dont l'acquisition est un objectif pour tous les élèves. Les évaluations de CE1 et CM2 permettront un bilan régulier des acquis et du niveau des élèves ; elles contribueront à la validation des paliers intermédiaires de maîtrise du socle commun de connaissances et compétences.

PRÉSENTATION

Les programmes de l'école primaire comprennent trois parties distinctes mais indissociables :
- les programmes proprement dits,
- des grilles de répartition, qui organisent les contenus de la petite section de l'école maternelle jusqu'au CM2 et guident les enseignants dans la mise en œuvre des apprentissages,
- des documents d'accompagnement, qui développent les aspects didactiques, psychologiques et pédagogiques.

La présentation adoptée répond à l'organisation de la scolarité primaire en trois cycles : cycle des apprentissages premiers, cycle des apprentissages fondamentaux et cycle des approfondissements.

Dans l'ensemble des cycles, le vivre ensemble est le préalable à tout apprentissage. Ce domaine occupe une place privilégiée dans les programmes.

La grande section constitue la dernière année de l'école maternelle tout en appartenant au cycle des apprentissages fondamentaux ce qui induit qu'une réelle liaison SG/CP doit être menée. Ses objectifs constituent l'aboutissement de ceux de l'école maternelle : préparer tous les enfants à maîtriser, à partir du CP, les apprentissages fondamentaux. Afin de préserver la spécificité de son approche et de ses méthodes, les objectifs et les progressions de la grande section sont présentés avec ceux de l'école maternelle. Toutefois, afin de bien faire comprendre aux partenaires de l'école que la maternelle est un authentique lieu d'apprentissage, une insistance forte sur une pratique quotidienne de la langue orale par chaque élève, sur la construction de la conscience phonologique et du principe alphabétique seront demandées afin de placer les futurs élèves de CP sur la voie de la réussite. Il s'agira de mettre à profit toutes les opportunités d'apprentissage, dès la SP, en veillant à donner du sens aux activités proposées.

Les programmes de l'école primaire forment un ensemble cohérent et continu avec ceux du collège dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences. De façon générale, ils sont centrés sur les contenus (connaissances et compétences) que les maîtres enseignent aux élèves et que ceux-ci doivent maîtriser.

Dans la partie "Programmes", les compétences attendues en fin de cycle de l'école élémentaire pour chaque discipline ou groupe de disciplines sont explicitement référées aux sept grands domaines de compétences du socle commun. Pour l'école maternelle, les compétences attendues sont déclinées par domaines d'activités.

La présentation des programmes par discipline à l'école élémentaire ne constitue pas un obstacle à l'organisation d'activités interdisciplinaires ou transversales. Par exemple, les activités d'expression orale, de lecture ou de production de textes en français ou en langue polynésienne ont évidemment toute leur place dans l'ensemble des disciplines. Cependant, si l'élève s'exprime, lit et écrit dans toutes les disciplines, il n'en est pas moins nécessaire de réserver un horaire spécifique à l'apprentissage structuré et explicite du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe.

La grille horaire propose un horaire pour chaque discipline en maintenant l'alternance des semaines de 23h 30 et des semaines de 27h.
De façon à permettre aux enseignants et aux équipes d'école d'organiser l'enseignement dans le cadre de projets spécifiques (classe de voile, de découverte…), il sera possible d'assouplir la déclinaison de l'horaire hebdomadaire, dans le respect de l'horaire global annuel.

Ces programmes sont précis et détaillés en matière d'objectifs et de contenus à enseigner tout en étant ouverts en termes de méthode afin de respecter le principe de la liberté pédagogique. Il appartient aux enseignants et aux équipes d'école de s'emparer résolument de cette liberté en tenant compte des apports de la recherche, des méthodes et des outils éprouvés et réputés efficaces. Le rôle de l'enseignant est en effet d'aider ses élèves à progresser dans la maîtrise des objectifs fixés par les présents programmes : il lui revient de choisir les méthodes les plus adaptées aux caractéristiques individuelles et aux besoins spécifiques de ses élèves. Le professeur des écoles ne saurait être un simple exécutant : à partir des objectifs fixés, il doit concevoir et mettre en œuvre les situations pédagogiques qui permettront à tous ses élèves de réussir dans les meilleures conditions.

Chacun s'accorde aujourd'hui sur l'importance d'un enseignement structuré et d'un apprentissage construit. L'accès au sens par des situations de découverte, ou de réflexion sur des problèmes à résoudre, d'une part, et l'acquisition des savoir-faire instrumentaux et des automatismes d'autre part, ne sont pas antinomiques.

Il appartient aux enseignants de varier les approches et les méthodes pour prendre en compte l'ensemble des composantes de tout apprentissage et ainsi atteindre les objectifs de réussite que le Pays a fixés à son École.

Dans ce cadre, il convient de construire le parcours de l'élève. Cette exigence est soumise au travail en équipe avec la promotion d'une réelle continuité des apprentissages. Cette continuité peut se concrétiser par des outils de l'élève qui le suivent sur un cycle entier.

C'est une nouvelle conception du métier de professeur des écoles qui se dessine : des enseignants pleinement responsables de leurs méthodes, sachant exactement ce qu'ils ont à enseigner à leurs élèves et qui sont prêts à mettre en œuvre, au sein de leur école, les meilleures stratégies pour aider leurs élèves à apprendre.

Horaires de l'école élémentaire

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1) - semaine de 27 heures

	Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire des enseignements
Groupe 1	Français	9 heures
	Langues et culture Polynésiennes	2 heures 30
	Mathématiques	5 heures
Groupe 2	Éducation physique et sportive	3 heures
	Langue vivante étrangère : Anglais	
	Pratiques artistiques et histoire des arts	2 heures
	Découverte du monde	3 heures
Récréations	Deux fois 10 min le matin ; une fois 15 min l'après – midi.	2 heures 30
	TOTAL	27 heures

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.
** Lecture et écriture deux heures trente au minimum par jour et réparties dans toutes les disciplines.
*** Anglais : à compter de la rentrée 2013, 1h30 d'anglais sera intégrée dans une nouvelle répartition horaire.

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1) - semaine de 23 h 30

	Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire des enseignements
Groupe 1	Français	8 heures
	Langues et culture Polynésiennes	2 heures
	Mathématiques	4 heures
Groupe 2	Éducation physique et sportive	2 heures 50
	Langue vivante étrangère : Anglais	
	Pratiques artistiques et histoire des arts	1 heure 45
	Découverte du monde	2 heures 45
Récréations	Deux fois 10 min le matin ; une fois 15 min l'après – midi.	2 heures 10
	TOTAL	23 heures 30

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.
** Lecture et écriture deux heures trente au minimum par jour et réparties dans toutes les disciplines.
*** Anglais : à compter de la rentrée 2013, 1h30 d'anglais sera intégrée dans une nouvelle répartition horaire.

Cycle des approfondissements (CE2 - CM1 - CM2) - semaine de 27 heures

	Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire des enseignements
Groupe 1	Français	8 heures
	Langues et culture polynésiennes	2 heures 30
	Mathématiques	4 heures 30
Groupe 2	Éducation physique et sportive	3 heures
	Langue vivante étrangère : Anglais	1 heure 30
	Sciences expérimentales et technologie	2 heures
	Culture humaniste - pratiques artistiques et histoire des arts** - histoire-géographie-éducation civique	1 heure 2 heures
Récréations	Une fois 20 min ou deux fois 10 min le matin ; une fois 15 min l'après-midi.	2 heures 30
	TOTAL	27 heures

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.
** L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.
*** Lecture et écriture deux heures trente au minimum par jour et réparties dans toutes les disciplines.

Cycle des approfondissements (CE2 - CM1 - CM2) - semaine de 23h30

	Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire des enseignements
Groupe 1	Français	7 heures 20
	Langues et culture polynésiennes	2 heures
	Mathématiques	4 heures
Groupe 2	Éducation physique et sportive	2 heures 30
	Langue vivante étrangère : Anglais	1 heure 30
	Sciences expérimentales et technologie	1 heure 30
	Culture humaniste - pratiques artistiques et histoire des arts** - histoire-géographie-éducation civique	1 heure 1 heure 30
Récréations	Une fois 20 min ou deux fois 10 min le matin ; une fois 15 min l'après-midi.	2 heures 10
	TOTAL	23h30

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.
** L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.
*** Lecture et écriture deux heures trente au minimum par jour et réparties dans toutes les disciplines.

PROGRAMME DE L'ECOLE MATERNELLE
PETITE SECTION, MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION

Dotée d'une culture originale et d'une pédagogie spécifique prenant en compte l'âge et le rythme de développement des enfants qu'elle accueille, l'école maternelle a pour finalité d'aider chacun d'eux, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences lui permettant de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux. Son objectif essentiel est l'acquisition individuelle d'un langage oral compréhensible, organisé, riche et efficace dans ses différents usages et fonctions.

Pour répondre à la diversité et à l'évolution de leurs besoins identifiés, l'école maternelle a le souci d'offrir aux enfants scolarisés un cadre de vie ainsi qu'une organisation du temps et des activités qui favorisent la construction de leur autonomie.

Elle leur permet ainsi de vivre des situations nombreuses, riches et variées, de jeux, de découvertes, de recherches, d'expérimentations, de productions libres ou guidées, d'exercices, qui contribuent à stimuler leur curiosité, à enrichir leur compréhension, à former leur personnalité et à élargir leur univers relationnel et leur éveil culturel.

Aux côtés des jouets, des jeux, des aménagements ludiques ou des livres, les supports numérisés ont tout à fait leur place en école maternelle. L'ordinateur est, pour les petits comme pour les plus grands, un instrument fécond d'exploration du monde virtuel dès lors que l'usage en est correctement guidé par l'adulte.

L'école maternelle crée aussi les conditions d'une organisation progressive et d'une exploitation pertinente de ces expériences pour engager les enfants dans de nouvelles acquisitions et dans la construction de connaissances, compétences et attitudes, participant à la validation du socle commun, qui leur permettront de devenir progressivement des écoliers qui aiment apprendre.

Dans cette perspective, les équipes pédagogiques accorderont une attention particulière à :

- l'organisation pédagogique de l'école qui ne se réduit pas à la seule constitution de classes d'âge homogènes,
- l'élaboration de situations didactiques comme outil d'enseignement de référence,
- l'usage des différentes formes d'évaluation pour comprendre les cheminements, mesurer les progrès et ajuster les progressions d'apprentissage,
- la mise en œuvre d'une individualisation du suivi et de l'accompagnement des apprentissages,
- la maîtrise des caractéristiques des activités programmées (progressivité, durée, alternance, articulation, modalités de mise en œuvre, compétences sollicitées, interactions entre élèves).

Le projet d'école est le cadre privilégié de la nécessaire continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire dont la grande section, classe de l'école maternelle mais aussi première année des apprentissages fondamentaux, constitue la charnière.

L'accueil, les récréations, les temps de repos et de sieste, de goûter ou de restauration scolaire sont des temps d'éducation. Ils sont organisés et exploités dans cette perspective par ceux qui en ont la responsabilité. Plus largement, la coopération entre l'école et les familles, qui impose confiance et information réciproques, doit être recherchée pour renforcer la cohérence de l'éducation donnée et l'efficacité des apprentissages engagés.

L'école maternelle a un rôle essentiel dans le repérage et la prévention des déficiences, des handicaps ou des troubles, en particulier des troubles spécifiques du langage.

Les compétences transversales

Les activités qui concourent à l'acquisition de compétences spécifiques à chacun des domaines permettent également de développer des compétences transversales : attitudes face aux apprentissages, méthodes, démarches, savoir-faire. La curiosité et l'envie de connaître, l'affirmation de soi, le respect des autres, l'autonomie, la coopération sont autant de comportements qui sont sans cesse encouragés.

L'attention, la patience, la concentration, l'implication doivent régulièrement sous-tendre l'observation comme l'action. En s'habituant à mettre en jeu son activité de manière ordonnée (participation à l'élaboration du projet, aux tâches suggérées, à la réflexion sur l'action et son résultat ; repérage des informations pertinentes, organisation des données ; mémorisation des étapes de la séquence et des résultats obtenus), l'enfant se dote d'une première méthodologie de l'apprentissage.

Outils au service des apprentissages divers, les techniques usuelles de l'information et de la communication contribuent fortement au développement des compétences transversales des élèves. Elles peuvent, grâce à la médiation du maître, apporter leur concours à la plupart des situations d'enseignement. Les élèves sont amenés à les utiliser régulièrement dans les différents domaines d'activité. Elles facilitent les approches interdisciplinaires et l'ouverture au monde.

Le présent programme, sans horaires imposés (hormis pour les langues et culture polynésiennes), présente les six grands domaines d'activité à aborder sur les trois années de l'école maternelle ; il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire.

DEVENIR ÉLÈVE

L'enfant qui entre à l'école maternelle n'a pas encore nécessairement fait l'expérience de la vie en collectivité. L'objectif est de lui apprendre à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne, à vivre avec les autres dans le cadre éducatif d'une collectivité organisée par des règles explicites, à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école. Devenir élève relève d'un processus de cheminement progressif qui demande à l'enseignant souplesse et rigueur. En SG, on pourra former l'élève à entrer dans une communication réglée dans le cadre, par exemple, de conseils d'élèves.

1 – Vivre ensemble : apprendre les règles de la vie sociale et les principes d'un comportement conforme à la morale

Les enfants découvrent les richesses et les contraintes du groupe auquel ils sont intégrés. Ils éprouvent le plaisir d'être accueillis et d'accueillir, et d'être reconnus comme sujets, capables de se positionner, de s'affirmer en se respectant et en respectant les autres.
Ils construisent progressivement leur personnalité en trouvant leurs repères et la juste distance dans leur relation à autrui. La dimension collective de l'école maternelle est une situation favorable pour que les enfants apprennent à dialoguer entre eux et avec des adultes, et à prendre leur place dans les échanges.
Source primordiale dans la construction des compétences en communication et en langage, ces échanges sont aussi l'occasion, pour les enfants, de s'approprier et de mettre en œuvre les règles communes de respect, de politesse et de vie sociale (saluer, répondre aux questions posées, remercier, ne pas couper la parole à celui qui s'exprime…).
Une attention particulière sera portée aux fondements moraux de ces règles de comportement, tels que le respect de la personne et des biens d'autrui, de l'obligation de se conformer aux règles explicites et stables, dictées par les adultes ou élaborées collectivement, ou encore le respect de la parole donnée.

2 – Coopérer et devenir autonome

Les multiples relations qui s'établissent lors des activités collectives organisées conduisent l'enfant à se percevoir progressivement comme membre du groupe. En participant chaque jour aux jeux, aux rondes, aux groupes formés pour dire des comptines ou des poèmes, écouter des histoires, regarder des marionnettes, chanter…, en s'engageant dans la réalisation de projets communs, les enfants partagent des moments de cohésion, d'émotion et de plaisir, acquièrent le goût des activités collectives et apprennent à coopérer. Ils développent des essais personnels, font preuve d'initiative dans les domaines les plus variés en faisant appel à leurs propres ressources et prennent des responsabilités au sein de petits groupes ou de la classe. Ils font ainsi l'expérience de l'autonomie, de l'effort et de la persévérance.

3 - Comprendre ce qu'est l'école

Les enfants doivent comprendre progressivement, au travers de situations vécues et commentées, les règles et les valeurs de la communauté scolaire, la spécificité de l'école, ce qu'ils y font, ce qui est attendu d'eux, ce qu'on apprend à l'école et pourquoi on l'apprend. Ils font la différence entre parents et enseignants.
Progressivement, ils acceptent le rythme collectif des activités et savent différer la satisfaction de leurs intérêts particuliers. Ils comprennent la valeur des consignes collectives. Ils apprennent à poser des questions ou à solliciter de l'aide pour réussir dans ce qui leur est demandé. Ils établissent une relation entre les activités matérielles qu'ils réalisent et ce qu'ils en apprennent. Ils identifient et mettent en œuvre les attitudes adaptées aux activités scolaires. Ils acquièrent des repères objectifs pour évaluer leurs réalisations ; en fin d'école maternelle, ils savent identifier des erreurs dans leurs productions ou celles de leurs camarades. Ils apprennent à rester attentifs de plus en plus longtemps. Ils découvrent le lien entre certains apprentissages scolaires et des actes de la vie quotidienne.

A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de :

- respecter les autres et respecter les règles de la vie commune ;
- mettre en œuvre dans son comportement quelques principes de vie collective (écouter, aider, coopérer,…) ;
- éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ; demander de l'aide ;
- identifier les adultes et leur rôle ;
- exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires ;
- dire ce qu'il apprend.

S'APPROPRIER LE LANGAGE

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle. Dans son appropriation active se développent des compétences décisives pour tous les apprentissages : s'exprimer, comprendre la parole de l'autre et se faire comprendre, se construire et se protéger, agir dans le monde physique et humain, explorer les univers imaginaires, se représenter le monde.

En s'ouvrant ainsi aux usages et fonctions du langage, l'enfant acquiert une langue, le français, qui lui permet de communiquer avec ceux qui l'entourent et d'accéder à la culture dont la langue nationale est le vecteur, une langue qui lui permet d'apprendre et de comprendre le monde dans lequel il vit.

L'apprentissage du langage s'exerce d'abord dans l'action, à travers l'expérience quotidienne, dans des situations de communication authentiques, mais ses fonctions plus complexes se découvrent aussi dans des situations organisées et programmées qui permettent à chacun de découvrir, de structurer des manières nouvelles de comprendre la parole d'autrui ou de se faire comprendre. Il se développe dans le cadre d'une communication sans cesse relancée entre l'enfant et les adultes, entre l'enfant et ses camarades.

Il vise à permettre à chaque enfant de participer aux échanges verbaux de la classe, à l'accompagner dans ses premiers apprentissages, à l'aider à franchir le complexe passage d'un usage du langage en situation (lié à l'expérience immédiate) à un langage d'évocation des événements passés, futurs ou imaginaires, et à lui permettre enfin de construire les outils nécessaires pour découvrir l'écrit.

Chaque domaine d'activité participe de manière complémentaire à la conquête du langage en donnant l'occasion à l'enfant d'organiser le monde dans lequel il vit, de construire selon des critères des catégories qui rassemblent ou différencient les objets qui l'entourent, constitutives de champs lexicaux.

La progressive maîtrise de la compréhension du langage passe par des activités mettant en jeu des situations d'échange avec les familles (cahier de vie), de correspondance interscolaire, en particulier par le moyen du courrier électronique : l'enseignant est dans ce cas le lecteur des messages reçus.

Son rôle étant central dans la construction des compétences langagières des enfants, l'enseignant veillera à utiliser en toutes circonstances une langue adaptée et de qualité sur le plan linguistique, lexical, syntaxique et sémantique. Il portera également attention aux modalités de mise en œuvre des différentes séances de langage, pour ce qui concerne plus particulièrement la taille des groupes (classe, demi-classe, groupe, groupe réduit), en fonction des objectifs poursuivis et des compétences visées et des besoins des élèves.

1 – Échanger, s'exprimer, comprendre

La communication

À l'école maternelle, la communication est à la fois un moyen du « devenir élève », un moyen des apprentissages et un objet d'apprentissage. L'enfant doit donc construire assez rapidement sa place d'interlocuteur pour s'inscrire avec efficacité et bien-être dans un contexte collectif où les interactions, caractérisées par une alternance des situations de réception/compréhension et de production, sont une condition des progrès de chacun.

Les composantes des compétences nécessaires à une communication efficace sont langagières, linguistiques, socioculturelles et pragmatiques. Ainsi, apprendre à communiquer, est-ce aussi bien apprendre à se comporter dans un échange selon des règles que savoir mobiliser des ressources langagières adaptées à la situation.

Pour que les enfants aient construit les compétences de communication en quittant l'école maternelle, l'enseignant organise un parcours d'apprentissage progressif et personnalisé en visant toujours des objectifs précis dans tous les domaines d'activités. Son attitude attentive et valorisante dans la relation duelle comme dans les échanges collectifs permet l'entrée progressive de l'enfant dans la communication verbale qui peut suivre des paliers (« silence actif », monologue,…) avant de devenir interaction avec un autre ou plusieurs autres. Le « parler professionnel » qu'il utilise pour reformuler, commenter, aider à dire ou à expliciter, réguler ou relancer, facilite la compréhension, encourage les échanges et permet à chaque enfant d'éprouver les enjeux du dialogue.

Pour motiver les échanges collectifs, l'enseignant s'attache à varier les modalités d'organisation, les sujets traités et les rôles joués. Il introduit progressivement de nouvelles exigences quant au choix des thèmes d'échanges, à l'obligation de rester dans le sujet, au contenu des prises de parole, aux règles d'échanges. Il implique les élèves dans l'exercice des premiers rudiments du sens critique et dans une réflexion sur les phénomènes relatifs à la communication.

L'entrée à l'école implique des changements importants dans le système de communication de l'enfant qui doit apprendre à exprimer autrement ce qui était compris par des adultes familiers. Pour lui permettre de prendre progressivement sa place dans des situations de communication, l'école se doit d'offrir à l'enfant un cadre sécurisant. La classe, organisée comme un réseau d'échanges, constitue un milieu de communication dans lequel l'enseignant, « tuteur » de langage, explicite les tâches attendues, régule et dynamise la communication. Les autres adultes de l'école ont également un rôle, précisé dans le projet d'école, à jouer dans cet apprentissage, tout comme les familles.

Le contexte scolaire offre naturellement de nombreuses situations de communication authentiques, pilotées par l'enseignant, induites par

l'organisation ou à l'initiative des élèves, qui sollicitent la réception, la production, l'interaction, selon des modalités différentes.

Certaines situations particulières valorisent la dimension « réception » du langage et requièrent l'écoute attentive, avec des finalités différentes : écouter, pour le plaisir, la lecture d'un conte, d'une histoire, d'un poème ; écouter un conte, une histoire pour travailler sur ce que l'on a compris ; écouter une comptine, une chanson pour la mémoriser ; écouter une consigne pour faire.

Le langage en situation

Le second apprentissage vise à faciliter, en particulier pour les plus jeunes enfants, l'acquisition des usages les plus immédiats du langage dans tous les domaines d'activité : comprendre les énoncés qu'on leur adresse et se faire comprendre pourvu que ceux-ci soient "en situation", directement en relation avec l'expérience, l'action ou l'événement en cours, le vécu commun de classe.

L'acquisition du langage en situation nécessite que chaque enfant soit en mesure de participer à de nombreux échanges verbaux ayant un sens pour lui et le concernant directement. L'enseignant, ou le cas échéant un enfant plus âgé ou un adulte de l'école, verbalise abondamment la situation en cours et interagit avec l'enfant pour l'aider à produire un énoncé en assurant les contrôles de la compréhension nécessaires.

A l'occasion de ces échanges, donnant lieu par ailleurs à des séances d'apprentissage spécifiques, l'enfant développe ses compétences de communication, enrichit et précise son vocabulaire, et s'approprie progressivement la syntaxe de la langue française.

Dans le cadre de l'attention particulière portée à la compréhension, l'enfant apprend à distinguer une question, une promesse, un ordre, un refus, une explication, un récit,… ainsi que la fonction particulière et le sens des consignes données par l'enseignant.

Le langage d'évocation

Le troisième apprentissage qui concerne tous les domaines d'activités vise, vers trois ans, à apprendre à l'enfant à utiliser le langage pour évoquer des situations ou des événements en leur absence (événements passés, à venir, imaginaires).

La compréhension et la production de ce nouveau langage impliquent la maîtrise progressive d'un lexique de plus en plus précis et abondant (incluant les repères temporels et spatiaux), de structures syntaxiques nouvelles, de formes linguistiques peu connues (en particulier les marques verbales de la temporalité), et une structuration plus ferme d'énoncés plus longs et mieux articulés entre eux.

Les situations ou événements évoqués doivent faire l'objet de variations nombreuses (caractère familier ou non, complexité, proximité au présent, restructuration individuelle ou collective, présence ou non d'un support,…) s'inscrivant prioritairement dans le cadre d'échanges animés par l'enseignant.

Dans cette perspective, la reformulation des énoncés, par l'enseignant pour fournir les points d'appui nécessaires à la compréhension, ou par l'élève pour parvenir progressivement à une formulation adéquate à la suite d'interactions avec le maître, est déterminante.
La découverte des cultures orales permet, en explorant des mondes imaginaires, de développer l'accès au langage d'évocation, en renforçant son pouvoir de représentation, et de constituer une première culture partagée. Elle est aussi le moyen privilégié d'organiser le passage du rappel des événements passés à une première élaboration du récit.

Le maître dit un conte, raconte une histoire, projette une image ou un film d'animation en adaptant son texte au public et en dialoguant avec lui pour en assurer la compréhension. Il facilite le retour régulier sur les histoires ou les contes les plus marquants qui doivent pouvoir être connus et reformulés par tous les élèves.

La mémorisation de poèmes, de comptines, de jeux de doigts, de chansons participe également, par leur caractère narratif, à cette construction progressive d'un riche répertoire de représentations et de langage.

Dans la construction du langage d'évocation par chaque enfant, l'enseignant veillera plus particulièrement à la maîtrise progressive de deux compétences fondamentales dans les domaines du temps et de l'espace :

a) Se repérer dans le temps et utiliser les marques verbales de la temporalité

Le langage joue un rôle essentiel dans le développement psychologique de l'enfant pendant sa scolarité à l'école maternelle, notamment dans la construction de repères temporels.

Les notions liées à la temporalité sont complexes et leur acquisition suppose des échanges réguliers avec l'adulte. L'enfant doit d'abord apprendre à utiliser les indicateurs du langage courant (mots, expressions, verbes, flexions temporelles) lui permettant de situer le présent au moment où il parle et, de part et d'autre, le passé et le futur.

Dans l'évocation du passé, l'enfant doit apprendre à donner une origine temporelle référée au temps objectif des calendriers. Il doit aussi être capable de comprendre et d'exprimer :

- la position relative des événements les uns par rapport aux autres dans la trame de ce temps objectif,
- la superposition ou la succession des différentes durées,
- le caractère ponctuel et fini d'un événement,
- ou, au contraire, le fait qu'il dure ou soit répétitif.

C'est par l'usage répété des multiples manières de marquer la temporalité que l'enfant parvient à en comprendre le fonctionnement et qu'il commence à les utiliser à bon escient. Ce qui suppose de la part de l'enseignant d'incessantes interactions venant soutenir les efforts de chaque élève. Dans la mesure où elle permet de réviser les premières tentatives, l'usage de

la « dictée à l'adulte » peut s'avérer alors un précieux instrument.

b) Se repérer dans l'espace et décrire des objets ordonnés

Lorsque l'enfant dispose d'une représentation orientée de son propre corps et commence à s'en servir pour organiser l'espace qui l'entoure, il peut verbaliser de manière plus assurée les relations spatiales. Il convient alors de l'aider à s'approprier :

- les marques de l'énonciation structurant l'espace à partir de celui qui parle,
- les éléments lexicaux exprimant des déplacements ou des situations orientés.

Les repérages dans un espace indépendant de celui qui parle se structurent parallèlement. Ce sont les caractéristiques fixes des objets qu'il contient qui permettent de l'orienter. L'enfant apprend alors à décrire les objets et leurs déplacements, indépendamment de sa position.

Le langage utilisé dans ces différentes situations comporte aussi bien des petits mots que de nombreux noms et verbes ayant des valeurs spatiales spécifiques.

2 – Progresser dans la maîtrise de la langue française

En utilisant la langue orale dans des situations variées, les enfants s'approprient progressivement les règles qui régissent la structure de la phrase. À la fin de l'école maternelle, ils sont capables de produire des phrases complexes en puisant, de manière adaptée, dans les principales classes de mots (articles, noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) et de composer des unités plus larges que la phrase : un énoncé, un court récit, une description, une explication, …

Quotidiennement, dans les divers domaines d'activité, et grâce aux histoires racontées ou lues par l'enseignant, ou aux histoires sonorisées, les enfants rencontrent des mots nouveaux que le maître contextualise en référence au projet en cours, explicite, compare à d'autres, fait réemployer, mais cette exposition active ne suffit pas toujours pour qu'ils les mémorisent et se les approprient. Il convient donc d'une part, de mettre régulièrement en œuvre des séquences spécifiques d'acquisition du vocabulaire (vocabulaire passif, vocabulaire actif) et d'autre part, de veiller à introduire, au cours des activités scolaires courantes, de manière adaptée et pertinente, la présentation de mots nouveaux permettant aux élèves d'enrichir leur vocabulaire personnel et de renforcer leur capacité à échanger, s'exprimer et comprendre avec davantage de précision et d'efficacité.

A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de :

1 – Compétences de communication
- répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre dès la fin de la première année de scolarité ;
- formuler, en se faisant comprendre, une question ou une description ;
- prendre l'initiative d'un échange et le conduire au-delà de la première réponse ;
- participer à un échange collectif en écoutant autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans le propos de l'échange ;
- utiliser différents types de discours : descriptif, injonctif, narratif,…

2 - Compétences concernant le langage en situation
- comprendre les consignes ordinaires de la classe ;
- montrer, en agissant ou en répondant de manière pertinente, qu'on a compris un message ;
- dire ce que l'on fait ou ce que fait un camarade ;
- nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action relevant de la vie quotidienne ;
- prêter sa voix à une marionnette.

3 - Compétences concernant le langage d'évocation
- rappeler, en se faisant comprendre, un événement qui a été vécu collectivement ;
- raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur ;
- comprendre une histoire adaptée à son âge et le manifester en reformulant dans ses propres mots la trame narrative de l'histoire ;
- identifier les personnages d'une histoire, les caractériser physiquement et moralement, les dessiner ;
- raconter un conte déjà connu en s'appuyant sur la succession des illustrations ;
- raconter, en se faisant comprendre, une courte histoire inventée dans laquelle les acteurs seront correctement définis, où il y aura au moins un événement et une clôture ;
- exprimer son point de vue, en se faisant comprendre ;
- dire ou chanter chaque année au moins une dizaine de comptines ou de jeux de doigts et au moins une dizaine de chansons et de poésies.

DÉCOUVRIR L'ÉCRIT

La plupart des enfants sont très tôt attentifs aux écrits qui les entourent. Ils tentent d'en comprendre le fonctionnement et, souvent, construisent des hypothèses intelligentes, même inexactes, sur les relations entre les écritures et la réalité orale du langage qu'ils connaissent. L'école maternelle les aide dans cette appropriation progressive des formes écrites du langage et du principe alphabétique qui structure l'écriture du français, les introduisant ainsi progressivement dans les apprentissages fondamentaux.

Les activités d'expression à l'oral, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute de textes racontés ou lus par le maître, d'histoires sonorisées, et la production d'écrits consignés par l'enseignant préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les domaines d'étude qui suivent ont pour objectif de favoriser l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire.

1 - Se familiariser avec l'écrit

Découvrir les supports et les principales fonctions sociales de l'écrit

Avant même de savoir lire, l'enfant se familiarise avec les principales fonctions de l'écrit en le découvrant sur des supports familiers variés, dans et hors de l'école (affiches, livres, journaux, revues, affichages numériques, enseignes,...).

Cette exploration commence lorsque l'adulte explicite les usages quotidiens qu'il fait de l'écrit. Elle est complétée par la mise en œuvre de séances spécifiques permettant à l'enfant de manipuler les matériaux proposés (incluant les supports informatiques), de s'interroger et d'émettre des hypothèses sur le sens que pourrait avoir tel ou tel écrit, d'effectuer des comparaisons et des tris provisoires,… de telle manière que les principaux usages de l'écrit aient été rencontrés entre trois et six ans.

Découvrir la langue écrite

En français, la distance entre langue orale et langue écrite est particulièrement importante, que ce soit pour le lexique utilisé, pour la syntaxe ou pour la prégnance de la norme.

Apprendre à utiliser le langage de l'évocation rapproche le jeune enfant des réalités de la langue écrite. Et bien qu'il sache déjà comprendre beaucoup de choses et se faire bien comprendre à l'oral, son éloignement de la langue de l'écrit impose à l'école maternelle de le familiariser à ses spécificités.

Les lectures entendues participent largement à la construction d'une première culture de la langue écrite. Les textes lus par l'enseignant sont choisis pour la qualité de leur langue (correction syntaxique, vocabulaire précis, varié et employé à bon escient), la richesse des thèmes auxquels ils renvoient et le caractère représentatif des genres littéraires auxquels ils appartiennent (contes, légendes, fables, poèmes, récits de littérature enfantine). Ainsi, tout au long de l'école maternelle, les enfants sont mis en situation de rencontrer des œuvres du patrimoine littéraire et de s'en imprégner. Ils deviennent sensibles à des manières inhabituelles de dire, à des mots nouveaux ou des tournures de phrases qu'ils réinvestissent dans d'autres situations. Après les lectures, les enfants sont encouragés à mémoriser des phrases ou de courts extraits de textes.

Contribuer à l'écriture de textes

Toutes les activités scolaires fournissent des occasions naturelles de laisser des traces écrites de ce qui a été observé, dit, fait, compris, appris.

Dans la découverte de la langue écrite, l'une des activités les plus efficaces dans ce domaine consiste à demander à un enfant, ou à un groupe d'enfants, de dicter au maître le texte que l'on souhaite rédiger dans le contexte précis d'un projet d'écriture.

Dans cette « dictée à l'adulte », le rôle du maître est déterminant pour amener progressivement l'enfant à prendre conscience de l'acte d'écriture et de ses exigences. Par ses questions et son refus des formulations "qui ne peuvent pas s'écrire", il conduit l'enfant à participer à une révision négociée du texte, qu'elle concerne la forme de l'énoncé, le choix des mots ou la structure syntaxique.

À la fin de l'école maternelle, les élèves (d'abord en groupes restreints puis progressivement seuls) savent transformer un énoncé oral spontané en un texte que l'adulte écrira sous leur dictée.

Se construire une première culture littéraire

La rencontre des œuvres du patrimoine littéraire est l'occasion de travailler sur leur compréhension en développant progressivement chez les élèves une attitude active proche de la démarche d'investigation. Celle-ci les conduit à verbaliser à propos des illustrations qui accompagnent le texte, à établir des relations entre texte et images (dans le cas de livres illustrés), à reformuler dans leur propre langage ce qu'ils ont compris, à faire des hypothèses sur le contenu possible d'un nouvel ouvrage, à discuter sur l'interprétation d'un passage,…

L'organisation de parcours de lecture, programmée sur le cycle, permettra à l'enfant de se construire progressivement une première culture littéraire, par la rencontre d'œuvres "classiques" ou nouvelles de la littérature de jeunesse.

Cette imprégnation qui commence dès le plus jeune âge lui permet de rapprocher des personnages ou des types de personnages, d'explorer des thèmes, de retrouver des illustrateurs ou des auteurs,...

Un « recueil de lecteur-écrivain » de cycle sera progressivement constitué à partir des éléments les plus marquants des activités conduites dans le cadre de la familiarisation avec l'écrit.

A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de :

1 - Compétences concernant les fonctions sociales de l'écrit
- savoir à quoi servent les différents supports d'écrit ;
- identifier les principales fonctions de l'écrit (en donnant des exemples de textes pouvant être trouvés sur un panneau urbain, une affiche, un journal, un livre, un cahier, un écran d'ordinateur).

2 - Compétences concernant la découverte de la langue écrite et la littérature
- écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;
- connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes ;
- reformuler dans ses propres mots un passage lu par l'enseignant ;
- évoquer, à propos de quelques grandes expériences humaines, un texte lu ou raconté par le maître ;
- raconter brièvement l'histoire de quelques personnages de fiction rencontrés dans les albums ou dans les contes découverts en classe.

3 - Compétences concernant l'écriture de textes
- produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être dicté à un adulte en contrôlant la vitesse du débit et en demandant des rappels pour modifier ses énoncés ;
- dans une dictée collective à l'adulte, restaurer la structure syntaxique d'une phrase non grammaticale, proposer une amélioration de la cohésion du texte (pronominalisation, connexion entre deux phrases, restauration de l'homogénéité temporelle...).

2 – Se préparer à apprendre à lire et à écrire

Distinguer les sons de la parole

En situation langagière courante, le jeune enfant traite les énoncés qui lui sont adressés pour en comprendre la signification. Il est rarement attentif aux constituants phonétiques du langage. Pour préparer l'apprentissage de la lecture à venir, il convient de lui permettre d'entendre autrement les paroles qu'il écoute ou qu'il prononce en lui apprenant à centrer son attention sur les unités distinctives afin de prendre conscience des réalités sonores de la langue.

La syllabe est un point d'appui important pour accéder aux unités sonores du langage. Retrouver les syllabes constitutives d'un énoncé est le premier pas vers la prise de conscience des phonèmes de la langue.

Des activités brèves et fréquentes, le plus souvent sous forme de jeux aux règles claires, permettent de vivre des expériences variées d'écoute et de production visant à faire mieux percevoir la réalité des syllabes, qu'elles soient signifiantes ou non. Elles donnent lieu, dès que l'enfant est capable de distanciation, à des observations et de nouvelles expérimentations plus fines sur les systèmes d'assonances et les transformations de mots.

Les comptines, poésies et chansons mémorisées peuvent constituer à cet effet des supports sonores privilégiés pour ces activités qui doivent être rigoureusement programmées et organisées

Aborder le principe alphabétique

Le système d'écriture alphabétique se fonde essentiellement sur la relation entre unités distinctives du langage oral (phonèmes) et unités graphiques (graphèmes).

Si l'apprentissage explicite de la lecture ne relève pas du programme de l'école maternelle, la découverte du fonctionnement du code écrit en constitue un des objectifs importants. Il est donc essentiel que, dès quatre ans, les enfants se familiarisent progressivement avec le principe de la correspondance entre l'oral et l'écrit.
A cet égard, ils doivent être attentifs à trois phénomènes différents et s'en approprier les mécanismes :

- comprendre que le mot écrit renvoie aux caractéristiques orales du mot et non à la personne ou à l'objet qu'il représente, ou à sa signification. A ce titre, la fréquentation d'imagiers ou d'abécédaires, de logiciels éducatifs qui isolent les mots et les présentent avec une illustration est conseillée.
- prendre conscience que l'écrit est composé de mots séparés, alors que l'oral est fait d'énoncés continus, rythmés par des coupures ne correspondant que rarement aux frontières des mots. A ce titre, l'observation active ou l'écriture par le maître d'expressions connues (date, titre d'une histoire ou d'une comptine) ou de très courtes phrases est conseillée.
- prendre progressivement conscience du mécanisme d'encodage de l'écriture alphabétique qui met en relation des unités sonores (phonème, syllabe, son) et des unités graphiques (lettre, syllabe, groupement de lettres). Les mots familiers de l'enfant et de la classe sont les premiers supports privilégiés de cette découverte d'abord approximative puis plus précise.

C'est essentiellement dans les activités d'écriture, non de lecture, que les enfants parviennent à distinguer les lettres. Les activités graphiques d'écriture, dans la mesure où elles individualisent des lettres, fournissent un matériel important pour la construction du principe alphabétique.

Ainsi, la mise en œuvre d' « ateliers d'écriture » lui permet de structurer les observations réalisées dans le cours de la vie de la classe (concernant des lettres, en

caractères d'imprimerie et en cursive, leur nom, le son qu'elles codent,…, ou des mots) et de les utiliser pour écrire un mot simple qui n'est plus présent devant eux. De la même manière, les exercices de copie (en lettres capitales pour les plus jeunes, en lettres cursives dès que c'est possible), à condition qu'ils soient verbalisés, permettent aux élèves de renforcer la construction du principe alphabétique qui devrait être généralement acquise à la fin de l'école maternelle.

Il est enfin utile de préciser que la connaissance de l'ensemble :

- de l'alphabet et de son ordre usuel,
- des sons codés par les lettres,
- des correspondances lettres-sons,

n'est pas requise à ce stade de la scolarité.

Apprendre les gestes de l'écriture

Grâce aux interactions verbales avec les adultes, les enfants découvrent le pouvoir d'expression et de communication des traces que laissent certaines de leurs actions motrices.

Ils explorent et exercent, à tous les niveaux de l'école maternelle et de manière complémentaire, les multiples possibilités de l'activité graphique dans ses trois dimensions (dessin, graphisme, écriture) pour acquérir progressivement le contrôle de leurs mouvements et de leurs gestes, et affiner leurs capacités à manipuler les instruments et à utiliser les surfaces.

L'usage parallèle du clavier de l'ordinateur, dont les touches sont repérées par des capitales d'imprimerie, permet d'utiliser les lettres ainsi découvertes avant même de savoir les tracer. Il renforce de manière particulièrement heureuse l'apprentissage de l'écriture.

Dans ces diverses activités, l'enseignant permet aux enfants de passer d'une activité spontanée à une activité intentionnelle qui réponde à leurs vœux, à leurs besoins mais aussi aux contraintes imposées par l'adulte. La verbalisation systématique des activités permet de donner sens aux productions et de les rendre communicables, elle permet aussi à l'enfant de se repérer et de se situer dans les étapes successives de l'apprentissage.

a) Activités de dessin

Elles sont détaillées dans le domaine « Percevoir, sentir, imaginer, créer ».

b) Activités graphiques

L'observation, l'analyse et la reproduction des formes graphiques impliquent des processus moteurs et perceptifs complexes nécessitant une maturation physiologique et nerveuse tout juste en place entre cinq et six ans pour la majorité des enfants.

De ce fait, le développement et l'enrichissement du geste graphique nécessitent un véritable apprentissage qui concerne la mise au point de gestes efficaces (contrôle de l'outil, du support et de la posture, gestion de l'espace, repères de latéralisation, contrôle du geste et du tracé…), ainsi que l'observation, l'analyse et la reproduction des modèles (voire éventuellement leur détournement), et qui donne lieu à la constitution progressive d'un répertoire des formes élémentaires.

Tout au long de la construction de cette compétence essentielle, l'action d'accompagnement attentif de l'enseignant est déterminante.

Les activités graphiques ne se limitant pas à la préparation de l'écriture, il importera de faire découvrir aux élèves les dimensions culturelle et artistique de cet univers.

c) Activités d'écriture

Si les activités d'écriture requièrent des compétences graphomotrices, elles sont indissociables d'apprentissages linguistiques. L'enfant doit ainsi devenir progressivement capable de tracer des écritures tout en découvrant le fonctionnement du code alphabétique, en le comprenant et en commençant à le maîtriser.

Au niveau moteur, l'entrée dans l'écriture s'appuie sur l'ensemble des compétences développées par les activités graphiques. Elle requiert toutefois des compétences particulières : la capacité de percevoir les traits caractéristiques d'une lettre, de les analyser, de les décrire, de les comparer et de les reproduire, la capacité de connaître et d'exécuter les formes de base et, au-delà, la capacité d'enchaîner des tracés spécifiques de manière ordonnée, dans des espaces progressivement contraints.

Le recours à l'écriture en capitales d'imprimerie, incluant l'usage du clavier de l'ordinateur, facilite l'activité d'écriture en proposant des formes faciles à reproduire.

Le recours à l'écriture cursive s'impose quand l'enfant est amené à reproduire des enchaînements de mots ou de phrases. Elle favorise le nécessaire découpage en mots de l'écriture. Elle est proposée à tous les enfants de l'école maternelle dès qu'ils en sont capables.

L'accompagnement de l'enseignant consiste à guider l'enfant dans l'observation de ses productions afin de l'aider à les améliorer et à acquérir ainsi ses premières connaissances sur l'alphabet, le code alphabétique et les premières règles de la communication écrite.

Ce parcours d'apprentissage se prolonge tout au long du cycle des apprentissages fondamentaux pour parvenir à une automatisation suffisante.

A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de :

1 - Compétences concernant la découverte des réalités sonores du langage
- rythmer un texte en scandant les syllabes orales ;
- différencier les sons ;
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé,
- reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés (en fin d'énoncé, en début d'énoncé, en milieu d'énoncé) ;
- produire des assonances ou des rimes.

2 - Compétences concernant la découverte du principe alphabétique
- dès la fin de la première année d'école maternelle, reconnaître son prénom écrit en capitales d'imprimerie ;
- pouvoir dire où sont les mots successifs d'une phrase écrite après lecture par l'adulte ;
- reconnaître, connaître le nom et écrire la plupart des lettres de l'alphabet ;
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;
- mettre en relation des sons et des lettres ;
- proposer une écriture alphabétique pour un mot simple en empruntant des fragments de mots au répertoire des mots affichés dans la classe.

3 - Compétences concernant l'apprentissage de l'écriture
- reproduire un motif graphique simple en expliquant sa façon de procéder ;
- représenter un objet, un personnage, réels ou fictifs ;
- écrire son prénom en capitales d'imprimerie et en lettres cursives ;
- copier en capitales d'imprimerie, en lettres cursives, des mots dont les correspondances entre lettres et sons ont été étudiées, avec ou sans l'aide de l'enseignant ;
- en fin d'école maternelle, copier une ligne de texte en écriture cursive en ayant une tenue correcte de l'instrument, en plaçant sa feuille dans l'axe du bras et en respectant le sens des tracés.

▯▯▯▯▯▯▯

LANGUES ET CULTURE POLYNESIENNES

La Polynésie française est caractérisée par une diversité linguistique et culturelle où les langues polynésiennes et le français sont majoritairement parlés.

Dans ce contexte et afin de favoriser un bilinguisme et un biculturalisme harmonieux, l'objectif essentiel de l'école est de conduire les enfants à la maîtrise de la langue française et à la pratique de la langue polynésienne en usage dans leur aire linguistique.

A la fin de l'école élémentaire, le niveau minimum requis en langues et culture polynésiennes sera le niveau A1 (introductif ou découverte) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il constitue la base de la capacité à s'exprimer dans une langue. La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout les élèves comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés.

Toutefois, eu égard aux connaissances et compétences linguistiques et culturelles avérées des élèves, il sera possible d'élever le niveau d'exigence.

Les programmes de tahitien, joints en annexe, élaborés conformément aux exigences du niveau A1, serviront de référence à l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes. Ils seront ultérieurement traduits dans les autres langues polynésiennes.

Les objectifs culturels relatifs au milieu naturel, aux relations sociales, aux valeurs, à l'histoire des croyances, aux techniques, à la littérature orale et de manière plus générale aux formes culturelles propres à chaque aire linguistique, seront développés. Il en sera de même pour les objectifs cognitifs et méthodologiques.

Le volume horaire hebdomadaire consacré à l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes sera de **2 heures 40** effectif. Il devra apparaître de manière explicite à l'emploi du temps. Des séances quotidiennes de 30 à 35 minutes sont préconisées. Dans le cadre d'un projet d'école, ce volume horaire pourra être porté à 5 heures. A la maternelle, il augmentera progressivement pour atteindre 5 heures en 2015-2016.

Programme de l'école maternelle

Accueillis dans une langue polynésienne, les enfants prennent conscience de la richesse linguistique et culturelle de leur environnement. L'acquisition du langage et le développement des compétences de communication, dans un contexte bi ou plurilingue, constituent une nécessité pour mieux aborder les apprentissages. Ils sont menés de manière coordonnée entre les langues en présence. Ainsi, les principales compétences langagières développées en français le seront également en langues polynésiennes. Les comparaisons seront encouragées.

Si l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes privilégie la compréhension et l'expression orale, progressivement les enfants se familiarisent avec le principe de la correspondance entre l'oral et l'écrit.

L'apprentissage des langues polynésiennes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire, ce qui implique de développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi.

Les élèves distinguent les sons et les réalités mélodiques et accentuelles de la langue polynésienne apprise ; ils découvrent et acquièrent un vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

1 – S'approprier le langage
- comprendre un message simple et agir ou répondre de façon pertinente ;
- nommer un objet, une personne ou une action relevant de la vie quotidienne ;
- formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;
- raconter, en se faisant comprendre, un événement vécu ;
- prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue.

2 – Se familiariser avec l'écrit
- identifier certaines fonctions de l'écrit ;
- écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;
- connaître une vingtaine de textes et chants (*pehepehe, pāta'uta'u, hīmene, piri, tōtī*) ;
- produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.

3 – Se préparer à lire et à écrire
- différencier les sons, notamment l'occlusive glottale et les allongements vocaliques ;
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;
- reconnaître et écrire les lettres de l'alphabet de la langue polynésienne utilisée ;
- mettre en relation des sons et des lettres ;
- copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances entre lettres et sons ont été étudiées.

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'élève. Elles sont l'occasion d'explorer, de s'exprimer, d'agir dans des environnements familiers, puis, progressivement, plus inhabituels. Elles permettent de se situer dans l'espace.
L'élève découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. Il exprime ce qu'il ressent, nomme les activités et les objets manipulés ou utilisés, dit ce qu'il a envie de faire.

Les enseignants veillent à proposer des situations et des activités renouvelées d'année en année, de complexité progressive ; ils s'attachent à ce que les élèves aient assez de pratique pour progresser et leur font prendre conscience des nouvelles possibilités acquises.

1 – Par la pratique d'activités physiques libres ou guidées dans des milieux variés, les élèves développent leurs capacités motrices dans des déplacements (courir, ramper, sauter, rouler, glisser, grimper, nager...), des équilibres, des manipulations (agiter, tirer, pousser) ou des projections et réceptions d'objets (lancer, recevoir). Des jeux de balle, des jeux d'opposition, des jeux d'adresse viennent compléter ces activités. Les élèves coordonnent des actions et les enchaînent. Ils adaptent leur conduite motrice en vue de l'efficacité et de la précision du geste.

2 – Par la pratique d'activités qui comportent des règles, ils développent leurs capacités d'adaptation et de coopération, ils comprennent et acceptent l'intérêt et les contraintes des situations collectives.

3 – Les activités d'expression à visée artistique que sont les rondes, les jeux dansés, le mime, la danse permettent tout à la fois l'expression par un geste maîtrisé et le développement de l'imagination.

Grâce aux diverses activités, les élèves acquièrent **une image orientée de leur propre corps**. Ils distinguent ce qui est : devant, derrière, au-dessus, au-dessous, puis à droite et à gauche, loin et près. Ils apprennent à suivre des parcours élaborés par l'enseignant ou proposés par eux ; ils verbalisent et représentent ces déplacements.

A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de :

- adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;
- coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;
- s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;
- se repérer et se déplacer dans l'espace ;
- décrire ou représenter un parcours simple.

DÉCOUVRIR LE MONDE

À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche ; il apprend à prendre et à utiliser des repères spatiaux et temporels.

C'est d'abord par l'usage de ses sens qu'il reconnaît les objets et les événements qu'il perçoit. Aider l'enfant à mieux découvrir le monde, c'est lui permettre d'enrichir et développer ses aptitudes sensorielles, de s'en servir pour distinguer des réalités différentes et progressivement de structurer ses expériences. Il observe, pose des questions et progresse dans la formulation de ses interrogations vers plus de rationalité. Il est mis en présence d'un grand nombre d'images numériques, fixes (écran d'ordinateur, photographies, affiches…) ou animées (vidéo, télévision, cinéma…). Il apprend à adopter un autre point de vue que le sien propre et sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement (situations de recherche, jeux de société, jeux de stratégie). Il devient capable de compter, de classer, d'ordonner et de décrire, grâce au langage et à des formes variées de représentation (dessins, schémas, images virtuelles). Il commence à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant (matière, objets). On pourra commencer à formaliser la pensée de l'élève sur un support collectif préparatoire à la tenue du classeur d'expériences.

1 – Découvrir les objets - Éducation à la sécurité

Les enfants découvrent les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur...) et comprennent leur usage et leur fonctionnement : à quoi ils servent, comment on les utilise. Ils prennent conscience du caractère dangereux de certains objets. Ils fabriquent des objets en utilisant des matériaux divers, choisissent des outils et des techniques adaptés au projet (couper, coller, plier, assembler, clouer, monter et démonter ...).

2 – Découvrir la matière

C'est en coupant, en modelant, en assemblant, en agissant sur les matériaux usuels comme le bois, la

terre, le papier, le carton, l'eau, etc., que les enfants repèrent leurs caractéristiques simples.

Ils prennent aussi conscience de réalités moins visibles comme l'existence de l'air et commencent à percevoir les changements d'état de l'eau.

3 – Découvrir le vivant - Éducation à la santé - Éducation au développement durable

Les enfants observent les différentes manifestations de la vie. Élevages et plantations constituent un moyen privilégié de découvrir le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort. Ils découvrent les parties du corps et les cinq sens : leurs caractéristiques et leurs fonctions. Ils sont intéressés à l'hygiène et à la santé, notamment à la nutrition. Ils apprennent les règles élémentaires de l'hygiène du corps. Ils sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie.

Toutes ces activités constituent des situations de questionnement sur le monde et sont autant d'occasions de recherche d'informations (grâce à la médiation du maître) dans des documents photographiques imprimés ou numérisés sur un écran d'ordinateur, dans des documentaires et également sur la toile.

4 – Découvrir les formes et les grandeurs

En manipulant des objets variés, les enfants repèrent d'abord des propriétés simples (petit/grand ; lourd/léger). Progressivement, ils parviennent à distinguer plusieurs critères, à comparer et à classer selon la forme, la taille, la masse, la contenance.

5 – Approcher les quantités et les nombres

L'école maternelle constitue une période décisive dans l'acquisition de la suite des nombres (chaîne numérique) et de son utilisation dans les procédures de quantification. Les enfants y découvrent et comprennent les fonctions du nombre, en particulier comme représentation de la quantité et moyen de repérer des positions dans une liste ordonnée d'objets.

Les situations proposées aux plus jeunes enfants (distributions, comparaisons, appariements,...) les conduisent à dépasser une approche perceptive globale des collections. L'accompagnement qu'assure l'enseignant en questionnant (comment, pourquoi,…) et en commentant ce qui est réalisé avec des mots justes, dont les mots-nombres, aide à la prise de conscience. Progressivement, les enfants acquièrent la suite des nombres au moins jusqu'à 30 et apprennent à l'utiliser pour dénombrer.

Dès le début, les nombres sont utilisés dans des situations où ils ont un sens et constituent le moyen le plus efficace pour parvenir au but : jeux, activités de la classe, problèmes posés par l'enseignant de comparaison, d'augmentation, de réunion, de distribution, de partage. La taille des collections, le fait de pouvoir agir ou non sur les objets sont des variables importantes que l'enseignant utilise pour adapter les situations aux capacités de chacun.

À la fin de l'école maternelle, les problèmes constituent une première entrée dans l'univers du calcul mais c'est le cours préparatoire qui installera le symbolisme (signes des opérations, signe "égal") et les techniques.

La suite écrite des nombres est introduite dans des situations concrètes (avec le calendrier par exemple) ou des jeux (déplacements sur une piste portant des indications chiffrées). Les enfants établissent une première correspondance entre la désignation orale et l'écriture chiffrée ; leurs performances restent variables mais il importe que chacun ait commencé cet apprentissage.

L'apprentissage du tracé des chiffres se fait avec la même rigueur que celui des lettres.

6 – Se repérer dans le temps

Les enfants perçoivent très progressivement, grâce à une organisation régulière de l'emploi du temps, la succession des moments de la journée, puis celle des jours et des mois. À la fin de l'école maternelle, ils comprennent l'aspect cyclique de certains phénomènes (alternance jour/nuit) ou des représentations du temps (la semaine, le mois). La notion de simultanéité est abordée dans des activités ou dans des histoires bien connues ; la représentation (dessins, images) contribue à la mettre en évidence.

Dès la petite section, les enfants utilisent des calendriers, des horloges, des sabliers pour se repérer dans la chronologie et mesurer des durées. Ces acquisitions encore limitées seront à poursuivre au cours préparatoire. Par le récit d'événements du passé, par l'observation du patrimoine familier (objets conservés dans la famille...), ils apprennent à distinguer l'immédiat du passé proche et, avec encore des difficultés, du passé plus lointain.

Toutes ces acquisitions donnent lieu à l'apprentissage d'un vocabulaire précis dont l'usage réitéré, en particulier dans les rituels, doit permettre la fixation.

7 – Se repérer dans l'espace

Tout au long de l'école maternelle, les enfants apprennent à se déplacer dans l'espace de l'école et dans son environnement immédiat. Ils parviennent à se situer par rapport à des objets ou à d'autres personnes, à situer des objets ou des personnes les uns par rapport aux autres ou par rapport à d'autres repères, ce qui suppose une décentration pour adopter un autre point de vue que le sien propre. En fin d'école maternelle, ils distinguent leur gauche et leur droite.

Les enfants effectuent des itinéraires en fonction de consignes variées et en rendent compte (récits, représentations graphiques).

Les activités dans lesquelles il faut passer du plan horizontal au plan vertical ou inversement, et conserver les positions relatives des objets ou des éléments représentés, font l'objet d'une attention particulière. Elles préparent à l'orientation dans l'espace graphique. Le repérage dans l'espace d'une page ou d'une feuille de papier, sur une ligne orientée se fait en lien avec la lecture et l'écriture.

A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de :

1 - Compétences concernant la découverte de la matière et des objets
- reconnaître, désigner, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages ;
- utiliser des procédés empiriques pour faire fonctionner des mécanismes simples ;
- utiliser des appareils alimentés par des piles ou batteries (lampe de poche, jouets, magnétophone, appareils photo…) ou programmables (lecteurs DVD, décodeurs TV, montres, réveils…) ;
- choisir des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner…).

2 - Compétences concernant la découverte du vivant et l'éducation au développement durable
- reconnaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à des grandes fonctions : croissance, nutrition, locomotion, reproduction ;
- retrouver l'ordre des étapes du développement d'un animal ou d'un végétal ;
- identifier et nommer les principales parties du corps humain et découvrir leur fonction ;
- reconstituer l'image du corps humain, d'un animal ou d'un végétal à partir d'éléments séparés ;
- distinguer les cinq sens et leur fonction ; décrire, comparer et classer des perceptions élémentaires (tactiles, gustatives, olfactives, auditives et visuelles) ;
- repérer quelques caractéristiques des milieux ;
- contribuer par ses actions à l'amélioration du cadre de vie et au respect de l'environnement.

3 - Compétences concernant l'éducation à l'hygiène, à la santé et à la sécurité
- connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, de la protection contre les maladies vectorielles telles que la dengue et la filariose), de l'alimentation et des locaux ;
- apprendre à avoir en toutes circonstances un comportement qui assure sa propre sécurité comme celle des autres ; savoir demander de l'aide pour être secouru ou pour porter secours ;
- savoir repérer une situation inhabituelle de danger et adopter l'attitude qui convient pour ce qui concerne les risques de la rue (piétons, véhicules, trajets scolaires,…), les risques de l'environnement proche (objets ou comportements dangereux, produits toxiques), les risques naturels (dépression tropicale, cyclone, tremblement de terre, tsunami,…).

4 - Compétences concernant la découverte des formes et des grandeurs
- différencier et classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme ;
- reconnaître, classer, nommer et dessiner des formes simples (carré, triangle, cercle, rectangle) ;
- reproduire un assemblage d'objets de formes simples à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides) ;
- comparer, classer et ranger des objets selon leur taille, leur masse ou leur contenance.

5 - Compétences concernant l'approche des quantités et des nombres
- comparer des quantités en utilisant des procédures non numériques ou numériques ;
- réaliser une collection qui comporte la même quantité d'objets qu'une autre collection (visible ou non, proche ou éloignée) en utilisant des procédures non numériques ou numériques, oralement ou avec l'aide de l'écrit ;
- résoudre des problèmes portant sur les quantités (augmentation, diminution, réunion, distribution, partage) en utilisant les nombres connus, sans recourir aux opérations usuelles ;
- connaître la suite orale des nombres au moins jusqu'à trente ;
- reconnaître globalement et exprimer de très petites quantités (de un à cinq) organisées en configurations connues (doigts de la main, constellations du dé,…) ;
- dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus ;
- associer le nom des nombres connus avec leur écriture chiffrée en se référant à une bande numérique.

6 - Compétences concernant le repérage et la structuration du temps
- utiliser des repères relatifs à la journée, à la semaine et à l'année ;
- situer des événements les uns par rapport aux autres ;
- reconnaître le caractère cyclique de certains phénomènes ;
- pouvoir exprimer et comprendre les oppositions entre présent et passé, présent et futur en utilisant correctement les indicateurs temporels et chronologiques ;
- comparer des phénomènes en fonction de leur durée ;
- exprimer et comprendre, dans le rappel d'un événement ou dans un récit, la situation temporelle de chaque événement par rapport à l'origine posée, leurs situations relatives (simultanéité, antériorité, postériorité) en utilisant correctement les indicateurs temporels et chronologiques.
- comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps.

7 - Compétences concernant le repérage et la structuration de l'espace
- se situer dans l'espace ; situer des objets ou repérer des déplacements dans l'espace par rapport à soi ;
- se repérer dans l'espace d'une page et d'un écran ;
- décrire des positions relatives ou des déplacements à l'aide d'indicateurs spatiaux et en se référant à des repères stables variés;
- décrire et représenter simplement l'environnement proche (classe, école, quartier,...) ;
- décrire des espaces moins familiers ;
- suivre un parcours décrit oralement (pas à pas) ; décrire ou représenter un parcours simple ;
- savoir reproduire l'organisation dans l'espace d'un ensemble limité d'objets (en les manipulant, en les représentant) ;
- comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans l'espace.

PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CREER

L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique. Les activités visuelles et tactiles, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration. Elles sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistique les plus variées ; ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères dans l'univers de la création. Ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissage : elles nourrissent la curiosité dans la découverte du monde ; elles permettent à l'enfant d'exercer sa motricité ; elles l'encouragent à exprimer des réactions, des goûts et des choix dans l'échange avec les autres.

Une grande diversité d'images est offerte et utilisée : les photographies liées à l'expérience vécue en classe ou lors des sorties, les dessins et les illustrations d'albums, les reproductions d'œuvres, les images documentaires, les fictions (images fixes ou animées), ainsi que les différentes images de l'écran de l'ordinateur.

1 – Le dessin et les compositions plastiques (fabrication d'objets) sont les moyens d'expression privilégiés.

Les enfants expérimentent les divers instruments, supports et procédés du dessin. Ils découvrent, utilisent et réalisent des images et des objets de natures variées. Ils construisent des objets en utilisant peinture, papiers collés, collage en relief, assemblage, modelage...

Dans ce contexte, l'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté. Il les encourage à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.

2 – La voix et l'écoute sont très tôt des moyens de communication et d'expression que les enfants découvrent en jouant avec les sons, en chantant, en bougeant, en s'enregistrant.

Pour les activités vocales, le répertoire de comptines et de chansons est issu de la tradition orale occidentale et polynésienne enfantine et comporte des auteurs contemporains, il s'enrichit chaque année.

Les enfants chantent pour le plaisir, en accompagnement d'autres activités ; ils apprennent à chanter en chœur. Ils inventent des chants et jouent avec leur voix, avec les bruits, avec les rythmes.

Les activités structurées d'écoute affinent l'attention, développent la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Les enfants écoutent pour le plaisir, pour reproduire, pour bouger, pour jouer... A travers les jeux vocaux, ils apprennent à caractériser le timbre, l'intensité, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques. Ils écoutent des œuvres musicales variées. Ils recherchent des possibilités sonores nouvelles en utilisant des instruments. Ils maîtrisent peu à peu le rythme et le tempo.

1 – Compétences concernant le dessin et les compositions plastiques
- adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matières, matériels) ;
- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation ;
- réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé ;
- observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections.

2 – Compétences concernant la voix et l'écoute
- avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et savoir les interpréter avec des variantes expressives ;
- repérer et reproduire des formules rythmiques simples corporellement ou avec des instruments ;
- écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX
PROGRAMME DU CP ET DU CE1

Le cycle des apprentissages fondamentaux commence au cours de la grande section de l'école maternelle et, à ce niveau, lui emprunte sa pédagogie. Il se poursuit dans les deux premières années de l'école élémentaire, au cours préparatoire et au cours élémentaire 1ère année.

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée (numération décimale) et le calcul sur de petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Les acquisitions en cours dans ces domaines font l'objet d'une attention permanente quelle que soit l'activité conduite.

L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans les activités scolaires de ce cycle. La première pratique scientifique, les premières réflexions historiques et civiques garantissent une indispensable ouverture sur le monde et la construction d'une culture commune à tous les élèves. L'éducation artistique repose sur une pratique favorisant l'expression des élèves et sur le contact direct avec des œuvres dans la perspective d'une première initiation à l'histoire des arts.

Tous les enseignements contribuent à l'acquisition du palier 1 du socle commun de connaissances et de compétences.

La qualité de la présentation du travail, l'attention portée à la maîtrise du geste, à l'attitude corporelle, aux outils du travail scolaire, sont l'objet d'une vigilance constante.

Les projets de chaque école prévoient les modalités d'articulation entre l'école maternelle et l'école élémentaire. La programmation des activités doit être pensée dans la continuité : les enseignants de cours préparatoire prennent appui sur le travail des maîtres de l'école maternelle et sur les acquis des élèves. Les enseignements dans toutes les disciplines font l'objet d'une progression par année scolaire, qui sera jointe, ultérieurement, au présent programme.

□□□□□□□

VIVRE ENSEMBLE

OBJECTIFS

L'école maternelle centre ses efforts sur la délicate articulation entre construction de la personne et acceptation du caractère collectif de la vie scolaire. Le cycle 3, à l'école élémentaire, vise à une prise de conscience des valeurs qui fondent notre vie collective. Le cycle 2, parce qu'il scolarise des élèves qui commencent à peine à pouvoir accepter un autre point de vue que le leur sur leurs actions, constitue une transition importante entre ces deux étapes.

Il appartient aux enseignants qui en ont la responsabilité de structurer la vie collective en explicitant, plus encore qu'à l'école maternelle, les règles qui permettent son déroulement harmonieux. Les élèves commencent à accepter de considérer leurs actions du point de vue de leurs camarades, sinon du point de vue général. Ils découvrent que les contraintes de la vie collective sont les garants de leur liberté, que la sanction, lorsqu'elle intervient, ne relève pas de l'arbitraire de l'adulte mais de l'application de règles librement acceptées. Ils apprennent à refuser la violence, à maîtriser les conflits et à débattre des problèmes rencontrés en tenant leur place dans les réunions de régulation qui sont inscrites à l'emploi du temps.

Au cycle 2, il est encore prématuré de parler d' "Éducation civique" dans la mesure où les disciplines qui lui servent d'appui - l'histoire, la géographie, les sciences expérimentales - ne sont pas encore constituées. Toutefois, l'accès progressif à la lecture et à l'écriture, l'ouverture plus grande vers le monde extérieur permettent aux élèves de mieux comprendre ce qu'est la vie collective et d'approfondir la signification des contraintes qu'elle impose : s'approprier les règles du groupe, dialoguer avec les camarades et les adultes, écouter l'autre et accepter de ne pas être entendu tout de suite, coopérer. En attendant, pour ces premières années de l'école élémentaire, le programme reste volontairement modeste quant aux connaissances à acquérir et devra toujours être conduit en relation avec les activités des autres domaines.

PROGRAMME

1 – Continuer à construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire

L'enfant prend de plus en plus conscience de son appartenance à une communauté qui implique l'adhésion à des valeurs partagées, à des règles de vie, à des rapports d'échanges. D'un côté, la perception de principes supérieurs que l'on ne discute pas, normalement imposés, conditions de la liberté et du développement de chacun. De l'autre, la libre organisation d'un groupe et ce que, modestement, on peut déjà appeler l'élaboration d'un contrat, après discussion, négociation, compromis.

Le règlement intérieur doit être présenté dès la première rentrée à l'école élémentaire. Dès que cela lui paraît possible, le maître fait élaborer collectivement les règles de vie de la classe. Il fait découvrir les conditions de réussite d'un débat (voir "Maîtrise du langage") et fait accepter la discipline que

chacun doit s'imposer. Une heure par quinzaine doit y être consacrée afin de montrer le sérieux et l'importance de cette démarche.

Au cours du cycle 2, l'enfant voit son sens de la responsabilité s'affirmer. Il construit sa personnalité autour de la recherche d'un équilibre entre ce qu'il doit faire, ce qu'il peut faire et ce qui lui est interdit de faire. Toutes les situations vécues à travers les apprentissages fondamentaux ont aussi pour objectif de développer une attitude responsable.

2 – Se construire comme sujet et comprendre sa place dans le groupe à travers les apprentissages fondamentaux

La conquête de la lecture et de l'écriture relance le questionnement sur le monde qui entoure l'enfant ainsi que sur lui-même. Elle conduit à la recherche de connaissances nouvelles, y compris en dehors du temps scolaire. En effet, lire c'est s'approprier et enrichir son univers personnel, aller à la rencontre de l'inconnu, pouvoir partager avec les autres des découvertes sans cesse renouvelées.

En commençant à apprendre une langue nouvelle et la culture qu'elle exprime, l'élève du cycle 2 aborde une manière différente de penser et de vivre, il s'éduque à l'altérité. Les langues polynésiennes permettent de mieux appréhender l'originalité des îles et des archipels et de leur passé ; la langue étrangère élargit ses connaissances du monde et son approche de l'autre.

Se soumettre au raisonnement mathématique et aux résultats de l'expérimentation fait découvrir la rigueur et l'acceptation du doute. Participer à une chorale, faire partie d'une équipe de jeux collectifs, conduit à se soumettre à des règles et à agir en commun autour d'un projet.

Des connaissances plus systématiques et mieux structurées justifient des règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives ; elles confortent une éducation à la santé raisonnée. L'enfant y avait déjà été sensibilisé à l'école maternelle. Il peut à l'école élémentaire commencer à comprendre les raisons des recommandations qui lui avaient été faites et des habitudes qu'il avait prises. Une information sur l'enfance maltraitée est organisée chaque année.

3 – Dépasser l'horizon de l'école

L'école maternelle a déjà offert de nombreuses occasions de sortir de l'école et de s'ouvrir au monde. À l'école élémentaire, la multiplicité des domaines de connaissances abordés, de la première éducation littéraire ou artistique à la découverte du monde, permet d'amplifier cette ouverture et de la structurer.

La rue, le quartier, la commune sont des transitions normales avec des espaces plus lointains. L'élève y découvre d'autres acteurs de la société qui jouent un rôle important dans sa vie quotidienne : agents de circulation, chauffeurs de bus, bibliothécaires, éducateurs sportifs, médiateurs culturels... Hommes et femmes occupent aujourd'hui également ces fonctions, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé. Ils méritent respect et obéissance. Partout, des règles sont nécessaires. L'élève ne doit pas y voir des contraintes mais, au contraire, un moyen d'assurer la liberté, le bien-être et la sauvegarde de tous.

Une attention particulière doit être apportée aux premières règles de sécurité routière, non pas sous forme de connaissances abstraites, mais à partir de situations quotidiennes vécues par les enfants à la sortie de l'école ou pendant les trajets scolaires. Leur aptitude croissante à lire, écrire et compter permet de lier cette éducation aux apprentissages fondamentaux. Le respect de l'environnement et du cadre de vie ne se limite pas à la classe et à l'école, mais s'étend à ces espaces publics qui sont le bien commun de tous.

Au-delà, l'élève prend progressivement conscience de son appartenance à une communauté polynésienne et nationale à partir de l'écoute de quelques récits historiques et littéraires lus par le maître et en découvrant l'inscription de la Polynésie française et de la France dans un espace géographique. L'enseignant lui explique la signification des grands symboles nationaux et de la Polynésie française : l'hymne national, l'hymne polynésien, les drapeaux, quelques monuments...

Le programme du domaine "Découvrir le monde" comme l'apprentissage des langues et l'éducation littéraire et artistique offrent les bases d'un élargissement des repères culturels, d'abord dans l'espace et, dans une moindre mesure, dans le temps. La lecture de textes, l'observation d'images, le recours à la toile et à la correspondance électronique permettent aux maîtres de montrer à la fois la richesse et la diversité des cultures du monde et l'unité de l'humanité, conduisant à de premières formes de solidarité qui dépassent l'horizon étroit du groupe.

FRANÇAIS

À la fin de la grande section de l'école maternelle, l'élève a largement accru son vocabulaire, il est capable de s'exprimer, d'écouter et de prendre la parole. Il est capable d'utiliser le langage en situation et le langage d'évocation, pour communiquer. Il comprend un récit (fictif ou documentaire) lorsqu'il est lu par un adulte, lorsqu'il est évoqué par un pair. Il distingue clairement les sonorités de la langue et les signes graphiques qui les représentent à l'écrit. Il comprend le fonctionnement du principe alphabétique (mot, espace entre les mots, phrase, ponctuation). Il sait que l'écrit encode l'oral. Il encode des mots en se servant des référents de la classe.

Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par l'identification directe et indirecte des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année. Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe. Ils peuvent être étayés par l'usage de logiciels éducatifs pertinents.

Les élèves continuent à maîtriser les gestes de l'écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules.

1 – Langage oral

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase, expression des relations de causalité, des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? quand ? où ?) ; utilisation plus adéquate de la conjugaison, emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.
Ils s'entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions.

La pratique de la récitation sert aussi à la maîtrise du langage oral, puis elle favorise l'acquisition du langage écrit et la formation d'une culture et d'une sensibilité littéraires. On favorisera fréquemment les prises de parole devant le groupe classe (petits exposés, participation aux conseils d'élèves, débats…). Les échanges dans la classe, hors de la classe (sorties, visites) ou à distance au moyen d'outils numériques (téléphonie, visioconférence) permettent de renforcer l'acquisition du langage oral en situation réelle de communication.

2 – Lecture, écriture

Au cours préparatoire, en début d'année, on s'appuiera sur le capital-mots étudié en maternelle pour débuter des actions de déchiffrage. L'articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage. Savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte qu'ils lisent. Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire. L'enseignant les incite à produire des inférences pour aller dans l'implicite du texte.

L'appui sur un manuel qui propose des activités équilibrées autour des quatre pôles : identification, compréhension, acculturation et production, est un gage de qualité pour cet enseignement délicat. Les activités d'identification se feront surtout dans le manuel. Pour enrichir cet enseignement, on fréquentera régulièrement, la littérature de jeunesse. En effet, la lecture de textes du patrimoine et d'œuvres destinés aux jeunes enfants, dont la poésie, permet d'accéder à une première culture littéraire en pratiquant des mises en réseaux autour des personnages, des lieux, des genres littéraires, des auteurs et illustrateurs.

Au cours élémentaire première année, des textes plus longs et plus variés, comportant des phrases plus complexes, sont progressivement proposés aux élèves.

Les élèves apprennent à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe.

Ils sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique. En plus du récit et de la description, on travaillera les écrits fonctionnels (écrits de l'environnement, écrits domestiques, écrits publicitaires, écrits de la presse, écrits documentaires…) dans le cadre d'une démarche d'écriture/réécriture, intégrée à d'authentiques projets avec de réels destinataires.

L'élève de CP et de CE1 doit lire et écrire quotidiennement à raison de 2 heures 30. Les écrits importants seront consignés dans « un classeur d'écrivain » regroupant des écrits individuels ou collectifs.

Découvert très librement à l'école maternelle, le clavier de l'ordinateur fait l'objet d'un apprentissage structuré dès le cours préparatoire. L'élève sera aidé dans les divers usages qu'il en fait en lui montrant comment quelques unes des fonctionnalités dactylographiques peuvent être mobilisées plus efficacement par l'usage des deux mains, puis par les dix doigts.

Progressivement et tout au long de l'école élémentaire, l'apprentissage de l'usage des dix doigts doit être renforcé, à travers la mise en place de situations ludiques ou l'utilisation de logiciels appropriés. Il s'agit de permettre à chaque élève de profiter pleinement de cet instrument incontournable en améliorant sa vitesse de frappe.

3 – Vocabulaire

Par des activités spécifiques en classe, mais aussi dans tous les enseignements, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit. La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des termes génériques, par une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.

4 – Grammaire

La première étude de la grammaire concerne la phrase simple. Les marques de ponctuation et leur usage sont repérés et discutés. Les élèves apprennent à identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif. Ils commencent à apprendre à repérer le verbe d'une phrase et son sujet.

Au cours élémentaire première année, les élèves distinguent le présent, du futur et du passé. Ils apprennent à conjuguer les verbes les plus fréquents, les verbes du 1er groupe, les verbes être et avoir, aux quatre temps les plus utilisés de l'indicatif : présent, futur, imparfait, passé composé. Ils apprennent à conjuguer au présent de l'indicatif les verbes faire, aller, dire, venir.
La connaissance des marques du genre et du nombre et des conditions de leur utilisation sera acquise à l'issue du CE1.

5 – Orthographe

Les élèves sont conduits à écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres (le s, le c, le g), à copier sans faute un texte court, et à écrire sans erreur des mots mémorisés.

En relation avec leurs premières connaissances en grammaire, ils sont entraînés à orthographier correctement des formes conjuguées, à respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal et à utiliser à bon escient le point et la majuscule.

Au CP et au CE1, l'attention à l'orthographe est développée chez les élèves et les moyens de la contrôler sont progressivement mis en place, principalement dans des activités de production d'écrits en utilisant les erreurs des élèves. On travaillera d'abord sur des mots fréquents (cf. échelles de fréquences).

Le résultat de ces activités de langue sera matérialisé dans un outil de cycle qui suivra l'élève sur sa scolarité primaire : le classeur d'écrivain. Ce dernier pourra se présenter sous la forme d'un classeur papier ou sous un format informatisé pour encourager le recours aux technologies de l'informatique.

On pourra le concevoir en quatre parties :

- les mots et phrases encodés, les dictées à l'adulte ;
- les lexiques étudiés ;
- les chantiers d'écriture ;
- les lectures personnelles et les mises en réseaux faites en classe.

L'organisation de ce support implique une concertation de l'équipe enseignante et une communication de son intérêt aux familles.

□□□□□□□

LANGUES ET CULTURE POLYNESIENNES

La Polynésie française est caractérisée par une diversité linguistique et culturelle où les langues polynésiennes et le français sont majoritairement parlés.

Dans ce contexte et afin de favoriser un bilinguisme et un biculturalisme harmonieux, l'objectif essentiel de l'école est de conduire les enfants à la maîtrise de la langue française et à la pratique de la langue polynésienne en usage dans leur aire linguistique.

A la fin de l'école élémentaire, le niveau minimum requis en langues et culture polynésiennes sera le niveau A1 (introductif ou découverte) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il constitue la base de la capacité à s'exprimer dans une langue. La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout les élèves comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés.
Toutefois, eu égard aux connaissances et compétences linguistiques et culturelles avérées des élèves, il sera possible d'élever le niveau d'exigence.
Les programmes de tahitien élaborés conformément aux exigences du niveau A1 serviront de référence à l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes. Ils seront ultérieurement traduits dans les autres langues polynésiennes.

Les objectifs culturels relatifs au milieu naturel, aux relations sociales, aux valeurs, à l'histoire des croyances, aux techniques, à la littérature orale et de manière plus générales aux formes culturelles propres à chaque aire linguistique seront développés. Il en sera de même pour les objectifs cognitifs et méthodologiques.

Le volume horaire hebdomadaire consacré à l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes sera de 2 heures 30 effectives. Il devra apparaître de manière explicite à l'emploi du temps.

Des séances quotidiennes de 30 à 35 minutes sont préconisées. Dans le cadre d'un projet d'école, ce volume horaire pourra être porté à 5 heures.

Programme du cycle 2

Langage oral

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves développent leur pratique orale du langage et enrichissent de manière significative leur vocabulaire afin de s'exprimer, d'écouter et de prendre la parole en formulant des énoncés simples qu'ils étoffent progressivement.

Ils s'entraînent à écouter et comprendre des textes lus par le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions simples.

Ils s'exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriée, des comptines, des textes et des poèmes issus de leur patrimoine culturel.

Lecture, écriture

Les élèves effectuent le lien entre les sonorités de la langue polynésienne qu'ils utilisent et les signes graphiques qui les représentent. Ils en repèrent les convergences et les divergences avec la langue française. Ceci leur permet d'aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture simultanément et en gestion coordonnée avec le français. Ils apprennent à comprendre le sens d'un texte en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions.

Progressivement, ils apprennent à rédiger un texte court.

Une première initiation à la grammaire et à l'orthographe est proposée.

Compétences en langues et culture polynésiennes

À la fin du cycle des apprentissages fondamentaux, l'élève est capable de :

- s'exprimer et communiquer à l'oral en utilisant des énoncés simples ;
- lire, à haute voix, un texte court ;
- lire et écouter lire des textes courts du patrimoine et des ouvrages de littérature de jeunesse polynésienne adaptés à son âge ;
- lire et comprendre un énoncé, une consigne simple ;
- copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 3 lignes ;
- écrire, avec l'aide du maître si nécessaire, quelques phrases ;
- dire et/ou déclamer, chanter de mémoire une vingtaine de textes courts (pehepehe, pāta'uta'u, hīmene, piri, tōtī, 'ōrero, …) ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

Avec la généralisation de l'enseignement de l'anglais dans les écoles élémentaires de la Polynésie française, les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, comme à l'étranger.

Dès le cours préparatoire, une première sensibilisation à une langue vivante est conduite à l'oral.
Au cours élémentaire première année, l'enseignement d'une langue associe l'oral et l'écrit en privilégiant la compréhension et l'expression orale.
Le recours à l'écrit n'intervient cependant qu'après une maîtrise phonologique assurée du lexique et des tournures syntaxiques étudiés.
L'apprentissage des langues vivantes repose, dès le début, sur une pratique régulière et sur un entraînement de la mémoire. Ce qui implique de développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue.
Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

Les contenus d'enseignement sont détaillés, pour chaque cycle dans l'annexe 2 aux présents programmes. Celle-ci reprend les dispositions des « Programmes de langues étrangères pour l'école primaire », parus au B.O. hors-série n° 8 du 30 août 2007 (MEN) et conformes aux préconisations du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

MATHÉMATIQUES

Le cycle 2 marque l'entrée véritable dans l'univers des mathématiques.

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée (numération décimale) et le calcul sur de petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1.

Les acquisitions en cours dans ces domaines font l'objet d'une attention permanente quelle que soit l'activité conduite. L'apprentissage des mathématiques développe l'imagination, la rigueur et la précision ainsi que le goût du raisonnement.

La résolution de problèmes fait l'objet d'un apprentissage progressif et contribue à construire le sens des opérations.

Conjointement une pratique régulière du calcul mental est indispensable. De premiers automatismes s'installent. L'acquisition des mécanismes en mathématiques est toujours associée à une intelligence de leur signification.

1 – Nombres et calcul

Les élèves apprennent la numération décimale inférieure à 1 000. Ils dénombrent des collections, connaissent la suite des nombres, comparent et rangent. Ils mémorisent et utilisent les tables d'addition et de multiplication (par 2, 3, 4 et 5), ils apprennent les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction, celle de la multiplication et apprennent à résoudre des problèmes faisant intervenir ces opérations. Les problèmes de groupements et de partage permettent une première approche de la division pour des nombres inférieurs à 100. L'entraînement quotidien, 5 à 10 minutes, au calcul mental permet une connaissance plus approfondie des nombres et une familiarisation avec leurs propriétés.

2 – Géométrie

Les élèves enrichissent leurs connaissances en matière d'orientation et de repérage. Ils apprennent à reconnaître et à décrire des figures planes et des solides. Ils utilisent des instruments et des techniques pour reproduire ou tracer des figures planes. Ils utilisent un vocabulaire spécifique.

3 – Grandeurs et mesures

Les élèves apprennent et comparent les unités usuelles de longueur (m et cm ; km et m), de masse (kg et g), de contenance (le litre), et de temps (heure, demi-heure), la monnaie (franc pacifique, euro, centime d'euro). Ils commencent à résoudre des problèmes portant sur des longueurs, des masses, des durées ou des prix.

4 – Organisation et gestion des données

L'élève utilise progressivement des représentations usuelles : tableaux, graphiques.

Le développement des capacités logiques, anticipatives, déductives, sera privilégié par la pratique régulière du jeu : jeux de société (dames, échecs) et jeux de stratégie.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices et offre une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques. Tout en répondant au besoin et au plaisir de bouger, elle permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance.

Les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres ; ils apprennent aussi à veiller à leur santé. La pratique de l'activité physique et sportive régulière, accompagnée d'une éducation nutritionnelle, participe à la prévention du surpoids et de l'obésité. Chaque année, la participation de l'école aux activités du brevet athlétique des écoles (BA2E) est de nature à évaluer et à soutenir le développement des actions motrice fondamentale (courir, sauter et lancer).

La pratique des activités est organisée sur les deux années élémentaires du cycle en exploitant les ressources locales.

1 – Réaliser une performance

- Activités athlétiques : courir vite, longtemps, en franchissant des obstacles, sauter loin et haut, lancer loin, lancer d'adresse, jeux traditionnels.
- Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.

2 – Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- Activités d'escalade : grimper jusqu'à 3 m et redescendre (mur équipé).
- Activités aquatiques et nautiques : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

- Activités de roule et glisse : réaliser un parcours simple en roller ou en vélo.
- Activités d'orientation : retrouver quelques balises dans un milieu connu.

3 – Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement

- Jeux de lutte : agir sur son adversaire pour l'immobiliser.
- Jeux de raquettes : faire quelques échanges.
- Jeux traditionnels et jeux collectifs avec ou sans ballon : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).

4 – Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique

- Danse : exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie (3 à 5 éléments), sur des supports sonores divers.
- Activités gymniques : réaliser un enchaînement de 2 ou 3 actions "acrobatiques" sur des engins variés (barres, plinths, poutres, gros tapis) ; réaliser des actions acrobatiques mettant en jeu l'équilibre (acrogym, gymnastique rythmique, activités de cirque, …)

DÉCOUVERTE DU MONDE

Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques.

Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant. Ils dépassent leurs représentations initiales en observant et en manipulant.

Des lectures adaptées à leur âge et l'approche d'œuvres artistiques offrent l'occasion d'enrichir leurs références culturelles dans les domaines concernés.

Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.

1- Se repérer dans l'espace et le temps

De l'espace familier aux espaces lointains

À l'école maternelle, l'élève a pris conscience de l'espace familier qui l'entoure. Au cours du cycle des apprentissages fondamentaux, il apprend à le représenter, à tracer et/ou utiliser des plans (table, classe, école, quartier). Il découvre d'autres espaces de plus en plus lointains jusqu'aux paysages plus inhabituels pour lui.

L'étude de paysages (in situ, photographies) constitue l'entrée dans la géographie la plus pertinente et la plus adaptée aux enfants.

Sur un globe terrestre ou sur une carte et avec l'aide du maître, les élèves apprennent à repérer leur île, leur archipel, la Polynésie française, la France, l'Europe, les autres continents, quelques grands ensembles géographiques.

La prise de conscience des réalités spatiales est ainsi organisée en trois pôles :
- les représentations de l'espace familier ;
- la découverte d'espaces de plus en plus lointains ;
- le repérage dans l'espace, sur un globe, sur une carte.

De même, à partir d'albums, de photographies, de films et d'images numériques, ils décrivent la diversité des milieux et des modes de vie (habitat, nourriture, vêtement, moyens de transport, formes de végétation et de vie animale), en mettant en valeur ressemblances et différences. Le maître leur fait découvrir quelques facteurs de différenciation naturels et humains comme l'influence du relief, du climat et des saisons, ou l'état du développement des sociétés.

Dans toutes les activités, à l'oral comme à l'écrit, l'enseignant continue à développer et à structurer, comme à l'école maternelle, les multiples formes d'expression verbale des relations spatiales, en particulier dans le cadre de la description.

Un document d'accompagnement facilite la mise en œuvre de ce programme.

Le temps dans la vie des hommes

À cet âge, il ne s'agit pas encore de faire de l'histoire. Dans la continuité de l'exploration des diverses manifestations de la temporalité entamée en maternelle, les élèves accèdent à un usage raisonné des instruments leur permettant de structurer le temps et de mesurer les durées.

La prise de conscience des réalités temporelles est organisée en trois pôles.

La compréhension des rythmes temporels constitue le premier pôle de ces activités :
- explicitation de la programmation des activités scolaires pendant l'année, de l'emploi du temps hebdomadaire et quotidien ;
- présentation quotidienne des activités de la journée et bilan du travail effectué ;
- réflexion sur les rythmes naturels (alternance du jour

et de la nuit, succession cyclique des saisons) et sur les rythmes sociaux (heure, journée, semaine, mois, année) ;
- utilisation des horloges et du calendrier.

La structuration du temps ne se réduit pas à des activités de repérage, de mise en ordre, de classement et de mesure. Il s'agit aussi de montrer que les calendriers sont issus d'une réflexion universelle sur le temps et révèlent des cultures spécifiques, notamment polynésiennes. C'est ainsi que l'élève accédera ultérieurement à l'histoire proprement dite, au « temps historique » (au cycle 3, le travail sur la datation poursuivra celui entamé, au cycle 2, sur le calendrier).

Réaliser que l'identité individuelle se construit dans le temps et par rapport à autrui compose le second pôle :
- travail sur les repères et les événements relatifs à l'âge, la famille, la génération ;
- discussion sur les repères et les événements relatifs aux différents groupes auxquels appartient l'enfant.

La prise de conscience de réalités ou d'événements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous en sépare forme le troisième pôle (dans ce cas, la pédagogie de projet est pertinente) :
- découverte et observation du patrimoine proche (sites ou objets conservés dans la ville ou le village, dans les vallées ou le long des littoraux, dans la famille ou chez des amis) ;
- initiation simple à la lecture documentaire : recherche de photographies de différentes époques, utilisation de cartes postales, de photographies d'un même lieu à des époques différentes ;
- initiation à l'histoire par des objets et des activités ayant traversé le temps (habitat, alimentation, transports…) ;
- élaboration collective de traces écrites.

Le maître prend soin de choisir des exemples polynésiens qui permettent une approche concrète et fournissent les éléments d'une culture nécessaire à la compréhension de l'environnement des élèves. Des ouvrages de littérature de jeunesse ou des documentaires (imprimés ou numérisés) adaptés à l'âge des élèves leur permettent, dans ce domaine aussi, d'enrichir leurs références culturelles.

Dans toutes les activités mettant en jeu le langage, à l'oral et à l'écrit, l'enseignant continue à développer et à structurer, comme à l'école maternelle, les multiples formes d'expression verbale de la temporalité.

Au cycle 2, le travail sur le calendrier qui rend compte du temps social est une étape charnière. Il succède à la construction, au cycle 1, de repères individuels constitutifs du temps propre de l'enfant et précède l'introduction au temps historique abordé, au cycle 3, avec les problèmes de la datation.

2 - Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets

Sous la conduite du maître, les élèves découvrent d'autres phénomènes du monde de la matière et du vivant. Ils apprennent à se questionner, à agir de manière réfléchie. Ils manipulent, construisent, observent, comparent, classent, expérimentent. Ils dépassent leurs représentations initiales en prenant l'habitude de les confronter au réel.

Ainsi, ils appréhendent le milieu dans lequel ils vivent (milieu insulaire et tropical) et les matériaux qui sont disponibles autour d'eux. Ils s'interrogent et développent leur sens pratique. Le maître leur permet de structurer leur réflexion et leur action au cours de quelques projets de construction ou de fabrication élémentaire, développant leur goût de l'innovation et leur sens de l'invention.

Comme dans les autres cycles de l'école, la démarche d'investigation s'articule au cycle 2 d'une part autour d'un questionnement guidé par le maître qui conduit à des investigations menées par les élèves et d'autre part sur la transmission d'un patrimoine commun fondé sur le récit et la description. L'investigation menée n'est pas conduite uniquement pour elle-même, elle débouche sur des savoir-faire et des connaissances.

Le monde du vivant (repérer les caractéristiques du vivant)

a) Les manifestations de la vie chez l'enfant

Il s'agit de faire prendre conscience à l'enfant de certaines caractéristiques de son corps afin d'introduire quelques règles d'hygiène :
- le corps de l'enfant : les cinq sens (la diversité des informations sensorielles perçues, l'acuité sensorielle, la protection des cinq sens), les mouvements (rôle du squelette et des articulations), l'observation et la mesure de la croissance, les dents (les trois types de dents, leur rôle, les facteurs de risque de la carie) ;
- l'importance des règles de vie et d'hygiène : habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation (l'origine des aliments, l'équilibre qualitatif, quantitatif et temporel, les risques dus aux aliments superflus), de sommeil (respect d'un sommeil quotidien de 08 à 10 heures).

b) Les manifestations de la vie chez les animaux et les végétaux

Les élèves distinguent le vivant du non vivant par la découverte des grandes fonctions du vivant. On s'appuie sur l'observation d'animaux et de végétaux de l'environnement proche (milieu insulaire et tropical) puis plus lointain, sur la réalisation d'élevages et de cultures en classe ou dans un jardin d'école :
- naissance, croissance et reproduction ;
- nutrition et régime alimentaire des animaux ;
- locomotion des animaux ;
- interactions entre les êtres vivants et leur environnement.

c) la biodiversité

Les élèves perçoivent la diversité du vivant grâce à l'observation de divers milieux ou environnements plus ou moins grands (tarodière, terrain vague, forêt humide, cours d'eau, bord de mer, récif corallien,

océan) et de différents animaux et végétaux :

- observation et comparaison des êtres vivants : ressemblances et différences (morphologie externe/squelette), à partir de quelques ressemblances élaboration de quelques critères élémentaires de classement, puis approche de la classification scientifique,
- découverte de la biodiversité des archipels de la Polynésie française
- prise de conscience de la fragilité des équilibres observés dans les milieux de vie et de la nécessité de les respecter dans le cadre du développement durable (protection du récif corallien, de la forêt primaire, de la nappe phréatique, de l'atoll, gestion de l'eau et traitement des déchets…)

L'élève est sensible aux nuisances liées à ses comportements. Il réfléchit aux conséquences sur la santé (leptospirose, dengue…). Il participe activement aux opérations de protection de son environnement immédiat, de lutte contre la dengue et à la destruction des gîtes larvaires.

La matière et les objets

Il s'agit au cycle des apprentissages fondamentaux, de conduire les enfants à mieux percevoir la complexité des phénomènes mettant en jeu les changements d'état de la matière dans quelques situations d'observation ou dans quelques expériences et à mieux distinguer les solides des liquides :

- utilisation de thermomètres dans quelques occasions de la vie courante ;
- observation des états de l'eau dans la vie quotidienne : glace, eau liquide, observation des processus de solidification et de fusion, mise en relation avec des mesures de température ;
- prise de conscience de l'existence de l'air, première manifestation d'une forme de la matière distincte du solide et du liquide (la construction de la notion d'état gazeux sera poursuivie au cycle 3).

Les enfants réalisent des maquettes élémentaires et des circuits électriques simples pour comprendre le fonctionnement d'un appareil.

Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers (textes, tableaux, histogrammes, schémas, croquis…) : des écrits *avant de faire* pour réfléchir à un problème ; des écrits *en faisant* pour ne pas perdre des données ; des écrits *après avoir fait* pour interpréter des résultats. Ces écrits sont consignés, par exemple, dans un classeur d'expériences divisé en grandes parties bien identifiées par des pictogrammes, des dessins, des sommaires, une pagination (la matière, le monde du vivant, les objets techniques et l'éducation au développement durable). Ce classeur, pour chaque leçon, différenciera, par la couleur du papier utilisé, la trace personnelle de l'élève de la trace collective destinée à être retenue. Au cycle 2, on privilégiera la dictée à l'adulte pour les enfants peu ou pas autonomes.

Ce classeur organisé sur les trois années du cycle 2 servira d'outil de continuité pédagogique. Une mémoire du lexique spécifique utilisé sera tenue. On réactualisera cet outil au cycle 3.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

1 – Pratiques artistiques

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.
Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Un premier contact avec des œuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer dans une perspective de production individuelle ou collective.

Arts visuels

Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.
Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage). Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.

Éducation musicale

S'appuyant sur l'apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de chansons et sur l'écoute d'extraits d'œuvres diverses, l'éducation musicale au CP et au CE1 conduit les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, rythmiques, d'intensité, de timbre et mélodiques, qu'ils réinvestissent dans les activités vocales (on écoute un thème, on le chante).

2 – Histoire des arts

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Les techniques usuelles de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.
Avec l'aide de l'enseignant, les élèves apprennent à se servir de ces outils de façon raisonnée. Ils commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i), dont certaines peuvent être validées dès le cycle 2 (cf. documents produits par la cellule TICE de la DEP).

Ils utilisent les fonctions de base de l'ordinateur découvertes en maternelle : fonction et désignation des différents éléments, utilisation de la souris, apprentissage de l'utilisation du clavier avec les dix doigts.

Ils sont aussi initiés à l'utilisation d'un traitement de texte dans le cadre des activités de production d'écrits ou d'échanges de messages électroniques.

PREMIER PALIER POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN : COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CE1

***Compétence 1* : La maîtrise de la langue française**

L'élève est capable de :
- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ;
- lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;
- lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;

- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples ;
- dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ;
- copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;
- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
- écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

***Compétence 2* : La pratique d'une langue vivante étrangère**

L'élève est capable de :
- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.

***Compétence 3* : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique**

L'élève est capable de :
- écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1 000 ;
- calculer : addition, soustraction, multiplication ;
- diviser par 2 et par 5 des nombres entiers inférieurs à 100 (dans le cas où le quotient exact est entier) ;
- restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ;
- calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples ;
- situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement
- reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels ;
- utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle ;
- utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure ;
- être précis et soigneux dans les tracés, les mesures et les calculs ;
- résoudre des problèmes très simples ;
- observer et décrire pour mener des investigations ;
- appliquer des règles élémentaires de sécurité pour prévenir les risques d'accidents domestiques.

***Compétence 4* : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**

En référence au domaine 1 du B2i école, l'élève est capable de :
- commencer à s'approprier un environnement numérique.

***Compétence 5* : La culture humaniste**

L'élève est capable de :
- dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts ;
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ;
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ;
- reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ;
- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur).

***Compétence 6* : Les compétences sociales et civiques**

L'élève est capable de :
- reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française ;
- respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles ;
- appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ;
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication ;
- appeler les secours ; aller chercher de l'aide auprès d'un adulte.

***Compétence 7* : L'autonomie et l'initiative**

L'élève est capable de :
- écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ;
- échanger, questionner, justifier un point de vue ;

- travailler en groupe, s’engager dans un projet ;
- maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer ;
- se représenter son environnement proche, s’y repérer, s’y déplacer de façon adaptée ;
- appliquer des règles élémentaires d’hygiène.

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS
PROGRAMME DU CE2, DU CM1 ET DU CM2

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM.

Cependant, tous les enseignements contribuent à l'acquisition du palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences.

La compréhension et l'expression en langue vivante font également l'objet d'une attention particulière.
L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en œuvre dans tous les domaines d'activité et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité.

Au cycle 3, comme dans les cycles précédents, les technologies de l'information et de la communication sont des instruments ordinaires du travail quotidien qui, au même titre que la maîtrise du langage et de la langue française, ne peuvent être exercés à vide.
À la fin du cycle, les élèves doivent avoir été suffisamment entraînés avec leurs différentes fonctions pour avoir acquis les compétences validées par le premier niveau du Brevet informatique et Internet (B2i école).

Les élèves se préparent à suivre au collège, avec profit, les enseignements des différentes disciplines.

Les projets d'écoles prévoient les modalités d'articulation avec le collège pour un meilleur accueil pédagogique des élèves.

Les enseignements dans toutes les disciplines font l'objet d'une progression par année scolaire, qui sera jointe, ultérieurement, au présent programme.

.

ÉDUCATION CIVIQUE

OBJECTIFS

L'éducation civique, au cycle 3, doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment.

Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et ainsi à prendre conscience de manière plus explicite de l'articulation entre liberté personnelle, contraintes de la vie sociale et affirmation de valeurs partagées.

Par les connaissances acquises, elle l'engage à élargir sa réflexion aux autres collectivités : la commune, la nation, l'Europe et le monde.

L'éducation civique n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement, mais à tous.

PROGRAMME

1 – Participer pleinement à la vie de son école

En continuant à apprendre à débattre avec ses camarades, l'élève comprend tout ce que la confrontation à autrui apporte à chacun malgré ses contraintes. Écouter l'autre est une première forme de respect et d'acceptation de la différence.

Ce respect de la différence, dans la mesure où il ne porte pas atteinte aux valeurs universelles des droits de l'homme, a de multiples autres occasions de s'exercer : lutte contre les formes quotidiennes de rejet, accueil du nouvel élève isolé, intégration d'un enfant handicapé. Les divers champs disciplinaires le renforcent et en montrent l'intérêt.
Ainsi les sciences expérimentales font mieux comprendre les différences entre garçons et filles, l'histoire, la géographie ou les arts, les différences culturelles. L'éducation physique oblige à respecter le concurrent ou l'adversaire.

Si l'éducation civique ne peut se limiter, comme on le croit trop souvent aujourd'hui, à une lutte quotidienne contre les actes de violence, l'école doit demeurer un lieu où toute agression, même verbale, doit être impérativement combattue. Lutter contre celle-ci suppose une action de tous les instants, qui déborde très largement le domaine de l'éducation civique (littérature, sciences, arts, éducation physique et sportive,...). Une attention toute particulière est portée aux situations qui peuvent l'engendrer : mise à l'écart, échec scolaire, ennui en récréation ou pendant la pause du déjeuner. Toute situation de violence constatée doit faire l'objet, lorsqu'elle a été circonscrite, d'une réflexion individuelle et collective qui en facilite la prévention.

Les enseignants veillent à ce que les élèves se sentent responsables des lieux où ils travaillent et respectent les règles élémentaires de politesse et de civilité. Au cycle 3, on peut faire comprendre que, même si elles peuvent varier selon les pays et les cultures et évoluer d'une époque à l'autre, ces règles ne sont pas des rituels dépourvus de signification qu'on pourrait abandonner sans risque : elles facilitent la vie en commun.

Plus largement, les enseignants font comprendre la signification des contraintes justifiées de la vie collective par le surcroît de liberté qu'elles apportent.

La petite société que constitue l'école permet de conduire cette réflexion de manière concrète dans le cadre des

débats prévus à l'emploi du temps. Le règlement intérieur et les lois républicaines qu'il met en application dans l'école doivent y être expliqués comme une condition indispensable à toute vie collective, pour les élèves comme pour les adultes. Les règles de vie de la classe sont élaborées par les élèves sous la direction du maître. Les difficultés nées de leur mise en œuvre sont régulièrement examinées afin d'en améliorer le fonctionnement et le respect. Ces débats sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du jour, présidence de séance, compte rendu.

Ces réunions auxquelles peuvent participer d'autres adultes de la communauté scolaire sont aussi l'occasion, lorsque des conflits éclatent, de mener une réflexion approfondie sur ce qui relève de valeurs pour lesquelles il n'est pas possible de transiger ou, au contraire, du libre choix de chacun.

2 – Être citoyen dans sa commune

Les élèves se familiarisent avec l'institution démocratique la plus proche d'eux, la commune, par une visite à la mairie et une première découverte du rôle des élus (maire, conseil municipal) dans les affaires scolaires et l'amélioration de la vie des habitants.

3 – Être citoyen en Polynésie française, en France

À travers les leçons d'histoire, l'élève comprend ce que signifie appartenir à une nation démocratique.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est l'occasion d'aborder les articles qui concernent les diverses expressions de la liberté. L'installation de la République au XIXème siècle conduit l'élève à réfléchir sur la différence entre monarchie et république et sur l'émergence du suffrage universel.

Au XXIème siècle, le "point fort" sur la Cinquième République doit permettre d'évoquer le rôle des institutions de la République française et celles de la Polynésie française.

L'élève découvre diverses formes de participation à la vie démocratique : le vote, l'acceptation de charges électives, l'engagement dans la vie publique. Il apprend que, même si la réalité n'est jamais entièrement conforme à l'idéal, celui-ci doit continuer à être affirmé pour guider les comportements et structurer l'action, à partir d'exemples historiques comme l'esclavage ou l'inégalité entre les hommes et les femmes.

4 – S'intégrer à l'Europe, découvrir la francophonie, s'ouvrir au Pacifique et s'ouvrir au monde

Les enseignants font découvrir l'Europe et développent la curiosité de leurs élèves sur les pays de l'Union européenne dans les séquences de géographie et dans celles consacrées à l'apprentissage d'une langue étrangère. Ils encouragent les contacts directs (par correspondance ou courrier électronique) avec d'autres classes d'enfants européens. De la même façon, l'élève apprend l'existence d'une communauté de langues et de cultures, la francophonie, qui constitue un pont entre le territoire national et le monde. Il observe le rôle que joue aujourd'hui la monnaie unique : l'euro.

À travers la géographie, l'élève prend conscience du caractère mondial de nombreux problèmes économiques ou culturels, il perçoit les grandes inégalités entre régions du globe et, donc, les solidarités nécessaires. Il découvre que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 est loin d'être appliquée dans plusieurs pays, en particulier en ce qui concerne le travail des enfants de son âge. Par les sciences, il mesure les menaces qui pèsent sur l'environnement et la responsabilité de chacun.

Enfin, l'éducation artistique et littéraire montre comment l'artiste et l'écrivain, témoins de leur temps et de leur société, sont aussi porteurs de valeurs universelles : l'attachement légitime à un groupe, un pays, une culture, n'est donc pas incompatible avec l'ouverture au monde.

5. L'attitude responsable dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication :

La connaissance des droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TICE (cf. documents diffusés par la cellule TICE de la DEP « charte adulte » et « charte élève »), la connaissance des risques liés à l'usage de l'Internet, le respect et la protection de soi-même et des autres dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

FRANÇAIS

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.

Ce sont autant de situations d'entraînement en situation réelle : lecture de documents, recherches dans des encyclopédies ou sur la toile, prise de notes au cours d'une expérience, écriture d'un texte, constituent des situations normales de la classe.

La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves. Deux heures trente par jour sont consacrées au lire, dire et écrire.

L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques qui gagnent à être référées à une production écrite d'élève ou à un texte d'auteur. Ces séances sont conduites avec le souci de répondre à des difficultés rencontrées par l'élève dans ses productions orales ou écrites.

L'écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement de texte.

L'apprentissage de l'utilisation du clavier avec les deux mains est renforcé pour tous les élèves : un entraînement systématique leur donnera progressivement la maîtrise de l'écriture au clavier à dix doigts afin de leur permettre de mobiliser plus efficacement les fonctionnalités dactylographiques et gagner du temps dans la saisie de texte.

L'ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d'une culture commune des élèves.

1 - Langage oral

Tout au long du cycle 3, les élèves poursuivent méthodiquement les apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture, de l'utilisation de l'oral ; notamment ceux pour qui ces compétences sont encore mal assurées.

Au cycle 3, ils acquièrent plus particulièrement les ressources nécessaires

- pour bénéficier pleinement des échanges oraux de la classe,
- pour lire en les comprenant les textes et supports dans tous les domaines disciplinaires,
- pour se servir de l'écriture comme outil d'organisation, de mémorisation ou de restitution, de ce qui a été compris et acquis lors des échanges oraux ou des lectures.

Enfin, dans tous les domaines disciplinaires – notamment la littérature – les élèves apprennent à consolider et à mobiliser leurs connaissances, au cours d'ateliers d'étude de la langue.

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments. L'appui sur un diaporama préparé en classe peut contribuer à faciliter la présentation d'un sujet.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

Un travail régulier de récitation (mémorisation et diction) est conduit sur des textes en prose et des poèmes.

La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

2 - Lecture, écriture, littérature

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

L'étude des textes, et en particulier des textes littéraires, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l'apprentissage de la rédaction autonome.

Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui ; il participe ainsi à la constitution d'une culture littéraire commune.

Chaque année, les élèves lisent intégralement une dizaine d'ouvrages relevant de divers genres et appartenant aux classiques de l'enfance et à la bibliographie de littérature de jeunesse que le ministère de l'éducation nationale publie régulièrement. Ces lectures cursives sont conduites avec le souci de développer chez l'élève le plaisir de lire.

A cette occasion, les élèves sont amenés à se servir des catalogues informatiques de la BCD.

Apprendre en langue et langage avec toutes les disciplines

Les élèves acquièrent la maîtrise du langage et de la langue française, dans leurs usages oraux ou écrits, par des entraînements réguliers, menés dans le contexte des différentes disciplines.

Ils accroissent leur autonomie en lecture et en écriture par le biais de la littérature de jeunesse.

Ils renforcent leur maîtrise de la langue française par l'analyse de son fonctionnement.

Ils améliorent leur compréhension du fonctionnement de la langue française par comparaison avec une langue vivante, étrangère ou régionale apprise en classe.

Apprendre dans les ateliers d'étude de la langue

Dans des ateliers d'entraînement à la maîtrise de la langue, menés dans toutes les disciplines dont la littérature et la grammaire, les élèves renforcent leur capacité

- de reconnaissance automatique des mots – en particulier les mots irréguliers et rares – et de traitement de phrases syntaxiquement complexes,
- de lecture fluide des textes, ordinairement lus à ce niveau de scolarisation.

Dans des ateliers de résolution de problèmes de langue, les élèves apprennent, aussi bien pour lire que pour écrire, à repérer ces problèmes et à mobiliser les savoirs et capacités nécessaires pour les résoudre.

Apprendre à dire, lire, écrire dans toutes les disciplines

Les disciplines sont le lieu d'échanges oraux constants entre élèves ou avec l'enseignant.

Les élèves y apprennent en toute occasion à reformuler correctement leurs énoncés.

Dans le cadre des apprentissages disciplinaires, avec le support d'images ou de documents et notes adaptés, ils acquièrent les savoir-faire oraux nécessaires pour exposer, rapporter un travail, raconter un événement.

Les disciplines sont aussi le cadre d'activités régulières de lecture et d'écriture.

En situation réelle et courante, les élèves apprennent à rechercher et lire dans des documents de tout ordre, à recueillir l'information trouvée et à écrire des textes.

Ils apprennent, en situation collective, à mettre en texte (phrases, mots), par des réécritures successives, les connaissances acquises.

Ils s'entraînent à copier, de plus en plus rapidement, en conservant une écriture lisible.

Les disciplines nécessitent enfin que les élèves développent des compétences spécifiques : les savoir-faire en jeu varient selon les supports à lire (énoncés de mathématiques, roman ou compte rendu d'expérience, etc.) ; il en est de même pour l'écriture (écriture d'un récit, synthèse d'un document ou relation d'un événement, etc.).

Tout projet d'écriture peut se prolonger par un projet d'édition du texte réalisé, notamment au moyen d'un logiciel de traitement de texte. C'est l'occasion, pour les élèves, de s'initier à la fabrication d'un livre et à sa diffusion. Il peut en être de même pour un journal, pour une affiche, mais également pour une page destinée à un site Internet ou à un cédérom.

L'utilisation complémentaire de l'appareil photographique numérique permet de réaliser des montages intéressants, comme par exemple la réalisation d'un « roman photos ».

Écrire à partir de la littérature

Dans le cadre de projets en rapport avec les genres littéraires rencontrés, les élèves prolongent, complètent, transforment, les textes fréquentés.

Ils pratiquent l'écriture poétique sous la forme de jeux combinant l'invention et les contraintes du genre.

Ils révisent régulièrement leurs essais en s'appuyant sur des annotations ou des outils construits dans la classe.

Les élèves apprennent à écrire en fonction des effets recherchés et des publics visés.

Écrire des textes fonctionnels dans le cadre de projets d'écriture

Dans le cadre de chantiers d'écriture insérés dans un projet d'écriture, les élèves planifient (enjeu de communication, identification de la situation), mettent en texte, révisent, réécrivent et élaborent le chef d'œuvre.

Afin d'assurer une réelle continuité des apprentissages sur le cycle, les élèves tiennent un classeur de cycle qui matérialise leur parcours : le classeur d'écrivain avec des écrits personnels, des chantiers d'écriture, des parcours de littérature (cartes d'identité de livres lus, mises en réseaux d'œuvres).

3 - Étude de la langue française

Vocabulaire

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.

L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.

Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière.

Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

Un classeur spécifique de vocabulaire suivra l'élève tout au long du cycle. Ce dernier pourra se présenter sous la forme d'un classeur papier ou sous un format

informatisé pour encourager le recours aux technologies de l'informatique. Il pourra être organisé comme ci-dessous :

- étude du sens des mots (synonymie, antonymie, polysémie, sens propre et figuré…) ;
- étude de la formation des mots (famille, suffixes, préfixes) ;
- aspects historiques des mots (étymologie, emprunt aux langues étrangères…).

Grammaire

L'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique. Il porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n'est abordée qu'en CM2.

L'élève acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées et mobilise ses connaissances dans des activités d'écriture.

La phrase

- Connaissance et emploi pertinent des phrases déclarative, interrogative, injonctive et exclamative, des formes affirmative et négative.
- Repérage de la différence entre voix active et voix passive.
- Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels.

Les classes de mots

- Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et interrogatifs), les adverbes, les prépositions.
- Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

Les fonctions des mots

- Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : compléments d'objet direct, indirect et second, compléments circonstanciels (de lieu, de temps).
- Compréhension de la notion de circonstance.
- Identification de l'attribut du sujet.
- Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète, complément du nom, proposition relative complément du nom.

Le verbe

- Connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des conjugaisons.
- Repérage dans un texte des temps simples et des temps composés de l'indicatif, et compréhension de leurs règles de formation.
- Première approche de la valeur des temps verbaux et en particulier des temps du passé.
- Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes, d'être et avoir aux temps suivants de l'indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple ; passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel présent ; à l'impératif présent, à l'infinitif présent ; au participe présent et passé.
- Conjugaison d'aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir aux temps suivants de l'indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé-composé, conditionnel présent, à l'impératif présent, à l'infinitif présent ; au participe présent et passé.
- Utilisation à bon escient des temps étudiés.

Les accords

Connaissance et utilisation :

- des règles et des marques de l'accord dans le groupe nominal : accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l'adjectif qualificatif ;
- des règles de l'accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe ;
- des règles de l'accord du participe passé construit avec être (non compris les verbes pronominaux) et avoir (cas du complément d'objet posé après le verbe).

Les propositions

Distinction entre phrase simple et phrase complexe ; entre proposition indépendante (coordonnée, juxtaposée), proposition principale et proposition subordonnée.

Orthographe

Une attention permanente est portée à l'orthographe. La pratique régulière de la copie, de la dictée sous toutes ses formes et de la rédaction ainsi que des exercices diversifiés assurent la fixation des connaissances acquises : leur application dans des situations nombreuses et variées conduit progressivement à l'automatisation des graphies correctes.

Orthographe grammaticale

- Les élèves sont entraînés à orthographier correctement les formes conjuguées des verbes étudiés, à appliquer les règles d'accord apprises en grammaire (voir plus haut), à distinguer les principaux homophones grammaticaux (à-a, où-ou...).
- Les particularités des marques du pluriel de certains noms (en -al, - eau, - eu, - ou ; en -s, - x, - z) et de certains adjectifs (en -al, - eau, - s, - x) sont mémorisées.

Orthographe lexicale

- L'orthographe relative aux correspondances grapho-phoniques, y compris la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge) ou de la consonne suivante (n devenant m devant m, b, p) est maîtrisée.
- L'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée.

L'apprentissage orthographique repose aussi sur

l'application des règles d'orthographe ou régularités dans l'écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence).

Le parcours de l'élève sera matérialisé par un memo d'étude de la langue sur tout le cycle. Les équipes se mettront d'accord sur les rubriques soit traditionnelles (orthographe grammaticale, orthographe lexicale, homophones, types de phrases) soit inspirées d'une typologie plus récente :

- erreurs qui proviennent des sons : de type phonétique ou de type phonogrammique ;
- erreurs qui proviennent des mots : de type lexical ou de type grammatical
- erreurs qui proviennent des homophones (logogrammes) grammaticaux (son et sont) ou homophones lexicaux (chant et champ)
- erreurs qui proviennent de la ponctuation (idéogrammes).

LANGUES ET CULTURE POLYNESIENNES

La Polynésie française est caractérisée par une diversité linguistique et culturelle où les langues polynésiennes et le français sont majoritairement parlés.

Dans ce contexte et afin de favoriser un bilinguisme et un biculturalisme harmonieux, l'objectif essentiel de l'école est de conduire les enfants à la maîtrise de la langue française et à la pratique de la langue polynésienne en usage dans leur aire linguistique.

A la fin de l'école élémentaire, le niveau minimum requis en langues et culture polynésiennes sera le niveau A1 (introductif ou découverte) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il constitue la base de la capacité à s'exprimer dans une langue. La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout les élèves comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés.

Toutefois, eu égard aux connaissances et compétences linguistiques et culturelles avérées des élèves, il sera possible d'élever le niveau d'exigence.

Les programmes de tahitien, joints en annexe 1, élaborés conformément aux exigences du niveau A1 serviront de référence à l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes. Ils seront ultérieurement traduits dans les autres langues polynésiennes.

Les objectifs culturels relatifs au milieu naturel, aux relations sociales, aux valeurs, à l'histoire des croyances, aux techniques, à la littérature orale et de manière plus générales aux formes culturelles propres à chaque aire linguistique seront développés. Il en sera de même pour les objectifs cognitifs et méthodologiques.

Le volume horaire hebdomadaire consacré à l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes sera de 2 heures 30 effectives. Il devra apparaître de manière explicite à l'emploi du temps. Des séances quotidiennes de 30 à 35 minutes sont préconisées. Dans le cadre d'un projet d'école, ce volume horaire pourra être porté à 5 heures.

Programme du cycle 3

En fin de CM2, les élèves devront maîtriser a minima les compétences définies par le niveau A1 du CECRL dans la langue en usage dans leur archipel ou aire linguistique.

Développées depuis la maternelle, ces compétences culturelles, lexicales, grammaticales et phonologiques se déclinent au travers des 5 activités langagières :

- comprendre, réagir et parler en interaction ;
- comprendre à l'oral ;
- parler en continu ;
- lire ;
- écrire.

Aux cycles 1 et 2, le code écrit utilisé est celui de l'Académie tahitienne. Dès l'entrée au cycle 3, le code écrit de l'Église Protestante Māòhi sera introduit en relation avec celui de l'Académie tahitienne. Au sortir de l'école primaire, les élèves devront connaître et maîtriser ces deux codes.

Compétences en langues et culture polynésiennes

À la fin du cycle 3, l'élève est capable de :

- s'exprimer et communiquer à l'oral comme à l'écrit en utilisant des énoncés simples et un vocabulaire approprié ;
- lire (silencieusement et à haute voix), un texte court ;
- lire des textes du patrimoine et des ouvrages de littérature de jeunesse polynésienne adaptés à son âge et à son niveau ;
- orthographier un texte court de quelques lignes lors de sa rédaction ou de sa dictée ;
- dire et/ou déclamer, chanter de mémoire une vingtaine de textes courts (poèmes, chants, *'ōrero,* …).
- rédiger un texte de quelques lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, *'ōrero,* compte rendu) ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes.

A partir du CE2, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante : accentuation, mélodies, rythmes propres à la langue apprise. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination. L'orthographe des mots utilisés est apprise.
Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir.

Pour la progression, il convient de se reporter au programme détaillé d'enseignement de l'anglais joint en annexe 2.

La dimension internationale de l'enseignement des langues vivantes est affirmée par les contacts pris avec des écoles à l'étranger, par les ressources de la messagerie électronique et des réseaux de communication à distance (visioconférence), ou encore par l'exploitation de documents audiovisuels et la recherche documentaire sur la toile à propos d'un pays.

MATHÉMATIQUES

Les connaissances et les savoir-faire développés au cycle 3 doivent contribuer au développement d'une pensée rationnelle, à la formation du citoyen, et permettre de bénéficier au mieux de l'enseignement donné au collège. Ce triple impératif concerne aussi bien les connaissances que doivent acquérir les élèves que leur capacité à les mobiliser, de façon autonome, pour résoudre des problèmes.

La pratique des mathématiques développe le goût de la recherche et du raisonnement, l'imagination et les capacités d'abstraction, la rigueur et la précision. Du CE2 au CM2, dans les quatre domaines du programme, l'élève enrichit ses connaissances, acquiert de nouveaux outils, et continue d'apprendre à résoudre des problèmes. Il renforce ses compétences en calcul mental. Il acquiert de nouveaux automatismes. L'acquisition des mécanismes en mathématiques est toujours associée à une intelligence de leur signification. La maîtrise des principaux éléments mathématiques aide à agir dans la vie quotidienne et prépare la poursuite d'études au collège.

Le document d'application précise et développe, pour chaque contenu les compétences élaborées au cours du cycle, apporte un éclairage sur les modalités d'apprentissage et donne des pistes d'activités pédagogiques. Il constitue un complément indispensable pour la mise en œuvre du présent programme.

L'étude organisée des nombres est poursuivie jusqu'au milliard, mais des nombres plus grands peuvent être rencontrés.

Les nombres entiers naturels :

- principes de la numération décimale de position : valeur des chiffres en fonction de leur position dans l'écriture des nombres ;
- désignation orale et écriture en chiffres et en lettres ;
- comparaison et rangement de nombres, repérage sur une droite graduée, utilisation des signes > et < ;
- relations arithmétiques entre les nombres d'usage courant : double, moitié, quadruple, quart, triple, tiers..., la notion de multiple.

Les nombres décimaux et les fractions :

- fractions simples et décimales : écriture, encadrement entre deux nombres entiers consécutifs, écriture comme somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1, somme de deux fractions décimales ou de deux fractions de même dénominateur ;
- nombres décimaux : désignations orales et écritures chiffrées, valeur des chiffres en fonction de leur position, passage de l'écriture à virgule à une écriture fractionnaire et inversement, comparaison et rangement, repérage sur une droite graduée ; valeur approchée d'un décimal à l'unité près, au dixième près, au centième près.

1 – Nombres et calcul

Le calcul :

- **mental :** tables d'addition et de multiplication.

L'entraînement quotidien, 10 à 15 minutes, au calcul mental portant sur les quatre opérations favorise une appropriation des nombres et de leurs propriétés.

- **posé :** la maîtrise d'une technique opératoire pour chacune des quatre opérations est indispensable.
- **à la calculatrice :** la calculatrice fait l'objet d'une utilisation raisonnée en fonction de la complexité des calculs auxquels sont confrontés les élèves.

La résolution de problèmes liés à la vie courante permet d'approfondir la connaissance des nombres étudiés, de renforcer la maîtrise du sens et de la pratique des opérations, de développer la rigueur et le goût du raisonnement.

2 – Géométrie

L'objectif principal de l'enseignement de la géométrie du CE2 au CM2 est de permettre aux élèves de passer progressivement d'une reconnaissance perceptive des objets à une étude fondée sur le recours aux instruments de tracé et de mesure.

***Les relations et propriétés géométriques* :**

- alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale, milieu d'un segment.

L'utilisation d'instruments et de techniques :

- règle, équerre, compas, calque, papier quadrillé, papier pointé, pliage.

Les figures planes :

- le carré, le rectangle, le losange, le parallélogramme, le triangle et ses cas particuliers, le cercle :
- description, reproduction, construction ;
- vocabulaire spécifique relatif à ces figures : côté, sommet, angle, diagonale, axe de symétrie, centre, rayon, diamètre ;
- agrandissement et réduction de figures planes, en lien avec la proportionnalité.

Les solides usuels :

- cube, pavé droit, cylindre, prismes droits, pyramide.
- reconnaissance de ces solides et étude de quelques patrons ;
- vocabulaire spécifique relatif à ces solides : sommet, arête, face.

Les problèmes de reproduction ou de construction de configurations géométriques diverses mobilisent la connaissance des figures usuelles. Ils sont l'occasion d'utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique et les démarches de mesurage et de tracé.

3 – Grandeurs et mesures

***Les longueurs, les masses, les volumes* :**

- mesure, estimation, unités légales du système métrique, calcul sur les grandeurs, conversions, périmètre d'un polygone, formule du périmètre du carré et du rectangle, de la longueur du cercle, du volume du pavé droit.

Les aires :

- comparaison de surfaces selon leurs aires, unités usuelles, conversions ; formule de l'aire d'un rectangle et d'un triangle.

Les angles :

- comparaison, utilisation d'un gabarit et de l'équerre ; angle droit, aigu, obtus.

Le repérage du temps :

- lecture de l'heure et du calendrier.

Les durées :

- unités de mesure des durées, calcul de la durée écoulée entre deux instants donnés.

La monnaie :

- franc pacifique, euro.

La résolution de problèmes concrets contribue à consolider les connaissances et capacités relatives aux grandeurs et à leur mesure et à leur donner sens. À cette occasion des estimations de mesure peuvent être fournies puis validées.

4 – Organisation et gestion de données

Les capacités d'organisation et de gestion des données se développent par la résolution de problèmes de la vie courante ou tirés d'autres enseignements. Il s'agit d'apprendre progressivement à trier des données, à les classer, à lire ou à produire des tableaux, des graphiques et à les analyser, en utilisant éventuellement un tableur.

La proportionnalité est abordée à partir des situations faisant intervenir les notions de pourcentage, d'échelle, de conversion, d'agrandissement ou de réduction de figures. Pour cela, plusieurs procédures (en particulier celle dite de la "règle de trois") sont utilisées.

Le développement des capacités logiques, anticipatives, déductives, sera privilégié par la pratique régulière du jeu (dames, échecs et jeux de société) et par l'utilisation d'outils spécifiques à la résolution de problèmes de logique : arbre des choix, tableaux, diagrammes.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques.
Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées.
Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).
La pratique de l'activité physique et sportive régulière accompagnée d'une éducation nutritionnelle participe à la prévention du surpoids et de l'obésité. Chaque année, la participation de l'école aux activités du brevet athlétique des écoles (BA2E) est de nature à évaluer et à soutenir le développement des actions motrice fondamentale (courir, sauter et lancer).

La pratique des activités est organisée sur les trois années du cycle en exploitant les ressources locales.

1 – Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)

- Activités athlétiques : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin, lancer d'adresse.
- Natation : se déplacer sur cinquante mètres. Avoir une certaine aisance en immersion.

2 – Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- Activités d'escalade : grimper et redescendre sur un trajet annoncé (mur équipé).
- Activités aquatiques : plonger, s'immerger, se déplacer.
- Activités nautiques : voile, va'a, surf, plongée sous marine.
- Activités de roule et glisse : réaliser un parcours d'actions diverses en roller, en vélo.
- Activités d'orientation : retrouver plusieurs balises dans un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.

3 – Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement

- Jeux de lutte : amener son adversaire au sol pour l'immobiliser.
- Jeux de raquettes : marquer des points dans un match à deux.
- Jeux sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...) : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).

4 – Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique

- Danse : construire à plusieurs une phrase dansée (chorégraphie de 5 éléments au moins) pour exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments et pour communiquer des émotions, sur des supports sonores divers. Danses traditionnelles, régionales…
- Activités gymniques : construire et réaliser un enchaînement de 4 ou 5 éléments "acrobatiques" sur divers engins (barres, moutons, poutres, tapis).
- Réaliser des actions acrobatiques mettant en jeu l'équilibre (acrogym, gymnastique rythmique, activités de cirque,…).
- Natation synchronisée.

□□□□□□□

SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Les sciences expérimentales et la technologie ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine.

Leur étude contribue à faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances, d'autre part.

Questionnement, hypothèses, observations, expérimentation, validation et argumentation pratiqués, par exemple, selon l'esprit de la Main à la pâte sont essentiels pour atteindre ces buts ; c'est pourquoi les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique. Cette démarche d'investigation peut prendre plusieurs formes :

- expérimentation directe (à privilégier chaque fois qu'elle est possible) conçue et réalisée par les élèves ;
- réalisation matérielle (recherche d'une solution technique) ;
- observation directe ou assistée par un instrument, avec ou sans mesure ;
- recherche documentaire ;
- enquêtes, visites, interviews ;
- modélisation (construction, utilisation d'une maquette).

Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé.

Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures et que la préservation de la biodiversité, particulièrement riche en Polynésie française, s'impose à tous. Cette sensibilisation doit concourir à la

construction de la citoyenneté en actes et doit être en relation avec les enseignements de culture humaniste.

Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers (textes, tableaux, diagrammes, schémas, dessins) : des écrits *avant de faire* pour réfléchir à un problème ; des écrits *en faisant* pour ne pas perdre des données ; des écrits *après avoir fait* pour interpréter des résultats.

Ces écrits sont consignés, par exemple, dans un classeur d'expériences divisé en cinq grandes parties bien identifiées par des sommaires, une pagination (le ciel et la terre, la matière, l'unité et la diversité du vivant, le fonctionnement du corps humain et la santé, les objets techniques et l'éducation au développement durable). Ce classeur, pour chaque leçon, différenciera, par la couleur du papier, la trace personnelle de l'élève (conceptions, hypothèses) de la trace collective destinée à être retenue.

Une initiation à la lecture documentaire en sciences est mise en œuvre lorsque les élèves rencontrent un nouveau type d'écrit scientifique : fiche technique, compte rendu d'expérience, texte explicatif, texte argumentatif, tableau de chiffres…

Ces types d'écrits scientifiques seront aussi abordés lors de projets d'écriture.

Ce classeur organisé sur les trois années du cycle 3 servira d'outil de continuité pédagogique. Une mémoire du lexique spécifique étudié sera tenue. On fera connaître ce classeur aux enseignants du collège dans le cadre de la liaison école – collège.

1 – Le ciel et la Terre

- Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil, la rotation de la Terre sur elle-même ; la durée du jour et son changement au cours des saisons.
- Le mouvement de la Lune autour de la Terre.
- Lumières et ombres.
- Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines.

2 – La matière et l'énergie

- L'eau : une ressource
  - états et changements d'état ;
  - le trajet de l'eau dans la nature ;
  - le maintien de sa qualité pour ses utilisations.
- L'air et les pollutions de l'air.
- Mélanges et solutions.
- Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.
- L'énergie (principalement les énergies locales : solaires, hydroélectrique, utilisation de la houle, de la mer).
- Exemples simples de sources d'énergies (fossiles ou renouvelables).
- Besoins en énergie, consommation et économie d'énergie.

3 – L'unité et la diversité du vivant

- Présentation de la diversité du vivant : recherche de différences entre espèces (morphologie externe / squelette).
- Présentation de l'unité du vivant : recherche de points communs entre espèces (morphologie externe / squelette).
- Construction progressive de la classification du vivant : interprétation de ressemblances et différences en termes de parenté.
- Le fonctionnement du vivant
- Les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal).
- Les conditions de développement des végétaux et des animaux.
- Les modes de reproduction des êtres vivants.
- L'évolution d'un environnement géré par l'Homme : la forêt ; importance de la biodiversité.

4 – Le fonctionnement du corps humain et la santé

- Les mouvements corporels (les muscles, les os du squelette, les articulations).
- Première approche des fonctions de nutrition : digestion, respiration et circulation sanguine.
- Reproduction de l'Homme et éducation à la sexualité.
- Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du sommeil, des conduites à risques (tabagisme, alcoolisme, consommation de drogue).

5 – Les objets techniques

- Circuits électriques alimentés par des piles, des énergies renouvelables.
- Règles de sécurité, dangers de l'électricité.
- Leviers et balances, équilibres.
- Objets mécaniques, transmission de mouvements.

6 – L'éducation au développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable est transdisciplinaire. Elle développe une prise de conscience de la complexité de l'environnement, de la richesse de la biodiversité de la Polynésie Française et des îles du Pacifique, de sa forte endémicité, de sa fragilité et de l'action positive qui peut être exercée de façon durable par les hommes sur leur environnement naturel et culturel.

Dans une approche écologique à partir de milieux proches (la plage, le lagon, le platier, le récif corallien, l'océan, la forêt humide, la brousse, le cours d'eau, l'estuaire, …) l'éducation à l'environnement et au développement durable s'appuie sur l'étude des thèmes suivants :

- mode de nutrition des végétaux verts (autotrophie) ;
- rôle et place des êtres vivants : notions de chaînes et de réseaux alimentaires ;
- adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu ;
- trajet et transformation de l'eau dans la nature ; la qualité de l'eau ;
- tri et gestion des déchets (plastique, verre, huiles

usagées, piles…).

L'élève est sensible aux nuisances liées à ses comportements. Il réfléchit aux conséquences sur la santé (leptospirose, dengue…) Il participe activement aux opérations de protection de son environnement immédiat, de lutte contre la dengue et à la destruction des gîtes larvaires.

HISTOIRE

OBJECTIFS

Au cycle 3, à partir d'une approche disciplinaire de l'histoire mieux constituée, le maître aide l'élève à construire une intelligence du temps historique fait de simultanéité et de continuité, d'irréversibilité et de rupture, de courtes et de longues durées. Le respect du déroulement chronologique, jalonné par des dates significatives, y est donc essentiel et constitue l'une des bases de l'approche historique.

Ce programme basé sur des exemples polynésien et français ouvre aux temps et aux espaces du monde. Il ne se limite pas aux seuls événements politiques, mais s'ouvre aux autres réalités qui seront abordées dans leur complexité au collège.

L'élève doit être déjà capable de comprendre la spécificité de l'histoire, cette "connaissance par traces" qui, pour l'historien, sont des sources ou des documents. Il doit donc pouvoir commencer à en comprendre le travail : rassembler des documents autour d'un sujet, en donner la nature, la date, et l'auteur. Le maître le prépare ainsi à l'entrée au collège en lui montrant que l'histoire n'est pas une suite de récits merveilleux et imaginaires, et en l'initiant à une première forme d'esprit critique. Chaque époque a été marquée par des personnages ou des groupes sociaux dans les domaines politique, artistique, technologique ou scientifique. On n'oubliera pas le rôle des femmes, dont on soulignera la place contrastée dans les sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Ces hommes et ces femmes, comme les événements et les lieux significatifs, peuvent être présentés de façon évocatrice aux élèves à travers le récit.

Les supports actuels de l'information rendent plus que jamais nécessaire l'apprentissage de l'interprétation des images, des codes qui leur sont spécifiques et du langage qui permet de les décrire.

A cette occasion les élèves sont amenés à trouver sur la toile des informations historiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre.

La leçon d'histoire fait une place mesurée à la réflexion collective et au débat, et suppose donc un usage réglé de la parole, attentif à la précision du vocabulaire utilisé et à la rigueur du raisonnement. L'enseignant veille à toujours diriger les cours et ne néglige pas ponctuellement l'apport magistral. Le maître peut aussi ponctuellement faire appel à des documents oraux relevant des mêmes exigences critiques que le document écrit, et qui conduisent donc les élèves à porter un regard différent sur les paroles.

Il faut éviter la mise en mémoire d'éléments fragmentés. Ainsi, les « exercices à trous » et les questionnaires à choix multiple sont à supprimer. Chaque séance doit aboutir à l'élaboration, d'abord collective, puis progressivement plus individuelle, d'une trace écrite sous la forme d'une courte synthèse associée à une frise, un croquis historique ou un travail sur un document. Le maître reste responsable en dernier ressort de la forme et du fond. Ces traces écrites sont rassemblées dans un cahier qui facilite éventuellement le lien avec le professeur d'histoire et de géographie du collège.

PROGRAMMES

Un regard sur la durée et les traces du passé

Ce programme s'ancre d'abord dans la réalité plusieurs fois millénaire des hommes du Pacifique.

Puis, il aborde l'histoire devenue commune de la Polynésie orientale et de la France. La périodisation retenue est celle de l'histoire de la Polynésie où se succèdent les temps du peuplement, du bouleversement, de la modernité.

Ce programme ne néglige évidemment pas les événements majeurs dont les répercussions ont été planétaires ainsi que les aspects culturels appartenant au patrimoine de l'humanité.

Le programme est donc découpé en 3 périodes historiques correspondant aux trois paliers du cycle.

Un document d'accompagnement facilite la mise en œuvre de ce programme.

1 - Des origines jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Éléments de civilisations.

Points forts :

- des chasseurs aux agriculteurs (conditions de vie, acquisitions décisives, élaboration d'un univers symbolique) ;
- le peuplement de l'espace océanien. (Les migrations de populations aborigène, papoue, austronésienne) ;
- le peuplement de l'espace polynésien jusqu'au XIVème siècle (migrations, techniques de navigation, origine géographique des plantes et des animaux domestiques) ;
- la Polynésie aux temps anciens (la vie quotidienne, l'organisation sociale, la guerre, les aspects religieux) ;
- Pompéi : la vie des hommes, la destruction de la ville

en 79 après J.-C. L'importance du fait urbain dans la Rome antique ;

- la vie quotidienne au temps des châteaux forts et des cathédrales ;
- les grands changements du monde aux XVème et XVIème siècles : l'imprimerie, une nouvelle vision de l'art, les grands voyages de découvertes, les civilisations précolombiennes ;
- Louis XIV un monarque absolu à Versailles ;

- Lascaux, le navigateur polynésien, le marae, l'Église chrétienne, Gutenberg, Christophe Colomb : 1492, Magellan, Luther, Louis XIV, Versailles.

2 – De la fin du XVIIIème siècle au milieu du XXème siècle. Le contact entre civilisations.

Points forts :

- de la recherche du continent austral aux premiers contacts (début du XVIème siècle à 1797) ;
- bouleversement de la vie des Français sous la Révolution et l'Empire ;
- bouleversement de la vie des Polynésiens (1797 à 1842) : apports techniques, introduction du christianisme, nouvelle organisation politique et sociale, conséquences démographiques (métissage, dépopulation) ;
- urbanisation et industrialisation ; des effets limités dans le Pacifique ;
- les grands empires coloniaux, la colonisation de l'Océanie ;
- Tahiti/les E.F.O. et la France de 1842 à 1939 : le fait colonial (le protectorat, la colonie), la construction de la République, la première guerre mondiale ;
- aspects de la Chine au XIXème siècle ; l'immigration chinoise et la progressive intégration de cette communauté dans les E.F.O. ;

- La prise de la Bastille : 14 juillet 1789, Wallis, Bougainville, Cook, la Bounty, l'arrivée de l'Évangile (L.M.S.) : 5 mars 1797, les rois Pomare, Fei-Pi (1815), 1842 : le protectorat, les Établissements français d'Océanie, la communauté chinoise, la République, 1880 : l'annexion du royaume des Pomare, le steamer, Pasteur, la première guerre mondiale.

3 – Du milieu du XXème siècle à nos jours. Le temps des changements.

Points forts :

- Tahiti/les E.F.O, la France, la seconde guerre mondiale (1939-1945) ;
- la fin des grands empires coloniaux, la décolonisation de l'Océanie ;
- la Vème République (régime présidentiel, modernisation du pays, intégration dans la construction européenne) ;
- un territoire d'outre-mer à la recherche de son identité et de l'autonomie ;
- l'ouverture au monde (aéroport, C.E.P., société de consommation) ;
- aspects du monde actuel.

- la seconde guerre mondiale, les camps de la mort (Auschwitz), De Gaulle, construction européenne, indépendance, coopération, autonomie, Pouvanaa a Oopa, Centre d'Expérimentation du Pacifique, Hokule'a (1976), le Heiva (1984), le statut actuel.

GÉOGRAPHIE

OBJECTIFS

Au cycle 3, l'élève consolide ses connaissances sur la diversité des espaces en se familiarisant avec une approche disciplinaire spécifique, celle de la géographie, étude de l'organisation de l'espace par les sociétés, centrée à ce niveau sur la lecture des paysages et des représentations de l'espace, en relation étroite avec la photographie (mais aussi, à l'occasion, avec des documents picturaux et littéraires).

Les géographes découpent la planète et l'espace social en unités auxquelles ils donnent du sens, qu'ils situent, qu'ils structurent, qu'ils mettent en relation. Ils produisent et utilisent des images de la Terre, de sa totalité et de ses parties. Ils cherchent à comprendre comment les hommes produisent, occupent, utilisent, aménagent, organisent et transforment leurs territoires, pour et par leurs activités.

Le programme actuel est centré sur la mise en relation de la lecture des paysages et de l'étude des cartes. Il propose, dans l'approche des sujets étudiés, d'établir des liens plus étroits avec l'histoire, l'éducation civique et les autres enseignements. L'objectif est de transmettre aux élèves les connaissances nécessaires pour nommer et commencer à comprendre les espaces dans lesquels ils vivent, et qu'ils contribuent, à leur échelle, à transformer. Ce sont là les repères et les outils indispensables pour suivre avec profit l'enseignement de la géographie au collège, principalement centré sur l'analyse des paysages.

La lecture de l'image paysagère s'effectue lors d'une sortie sur le terrain aussi bien que lors de l'étude d'une photographie ou d'un tableau.

Chaque séance, en classe ou sur le terrain, permet à l'enseignant d'aider l'élève à améliorer la maîtrise du langage oral ou écrit, que ce soit dans la collecte, l'identification, le classement, le traitement, la mise en mémoire des informations, dans leur analyse ou dans la conduite de la réflexion. Chaque séquence aboutit à l'élaboration par l'écriture collective et progressivement plus individualisée, d'une trace écrite sous la forme d'une courte synthèse associée à un croquis géographique, un schéma simple ou un travail sur document. Celle-ci est établie à partir des documents utilisés pour la compréhension de l'espace étudié et figure dans un cahier ainsi que le vocabulaire, les croquis ou les tableaux. Ce cahier facilite éventuellement le lien avec le professeur d'histoire et géographie du collège.

A cette occasion les élèves sont amenés à trouver sur

la toile des informations géographiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre, à effectuer une recherche dans un atlas numérique.

PROGRAMME

Aspects du monde.

Le programme est organisé selon deux emboîtements d'échelles : la Polynésie française, l'Océanie et le monde d'une part, la France en Europe et dans le monde, d'autre part. Il insiste par ailleurs sur les liens qui unissent la Polynésie française à la Métropole et à l'Union européenne.

Le programme est découpé en trois parties correspondant aux trois paliers du cycle.

Un document d'application facilite la mise en œuvre de ce programme

1 – La Polynésie française : paysages et ouverture sur le monde.

La Polynésie française est un ensemble îlien tropical que l'on situe sur la planète et dans le Pacifique. Cet ensemble se caractérise par des paysages spécifiques : paysages d'atoll ou d'île haute, paysages de montagnes ou de littoraux, paysages urbains ou ruraux qu'il faut apprendre aux élèves à reconnaître, à décrire et à analyser. Ces paysages sont transformés, organisés par l'homme qui les occupe de façon inégale. Ils sont aussi fragiles et sujets à des déséquilibres environnementaux graves dont il faut prendre conscience.
L'étude de quelques paysages du monde permet ensuite à l'élève de compléter ses repères géographiques.

Points forts :

- nommer et localiser les grands ensembles géographiques de la Polynésie française ;
- l'homme et le climat ;
- différenciation des principaux paysages polynésiens ;
- sensibilisation aux problèmes environnementaux en Polynésie française : première approche du développement durable ;
- le rayonnement de la Polynésie française dans le monde ;
- paysages du monde.

2 – Paysages, activités et organisation de l'espace en Océanie.

On met en relation les paysages, les activités et l'organisation de l'espace en Océanie. On s'appuie sur les représentations paysagères et cartographiques. Cette approche permet à l'élève de mieux comprendre la réalité géographique de l'Océanie marquée par une grande diversité sur les plans physique et humain.

Points forts :

- nommer et localiser les grands ensembles géographiques océaniens ;
- première approche du monde tropical sec (Australie) et du monde tempéré (Australie et Nouvelle-Zélande) ;
- opposition des milieux pleins et des milieux vides en Océanie ;
- différenciation des paysages et des activités en Océanie ;
- observation d'une grande métropole (Sydney).
- opposition entre un monde développé de type occidental et des pays en proie à des problèmes de développement.

3 – La France métropolitaine, l'Union européenne.

Fort des acquis précédents, on étudie les paysages, les activités humaines et l'organisation de l'espace dans le contexte métropolitain. On insiste sur la diversité des paysages de la France métropolitaine.
Par ailleurs, on montre l'appartenance de la France métropolitaine à l'Union européenne dont les grandes caractéristiques sont mises en évidence.

Points forts :

- nommer et localiser les grands ensembles géographiques de la France métropolitaine et de l'Union européenne ;
- identifier et connaître quelques paysages urbains, ruraux, industriels et touristiques en France métropolitaine ;
- la France, un territoire organisé autour des grandes villes et des voies de communication ; la place de la capitale (Paris) ;
- première approche du découpage administratif du territoire national, en lien avec l'éducation civique ;
- l'Union européenne : organisation de l'espace, centres de décision, grandes réalisations (en relation avec l'histoire et en appui de l'éducation civique) ;
- le rayonnement de la France en Europe et dans le monde.

□□□□□□□

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

Pratiques artistiques

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

L'éducation artistique donne aux élèves l'occasion de consulter sur cédéroms ou sur la toile des productions d'auteurs et d'explorer les possibilités offertes par

l'ordinateur et ses outils : logiciels d'aide à la création visuelle ou sonore, de montage associant image fixe ou animée et son.

1 - Arts visuels

Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.

2 - Éducation musicale

L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute : jeux vocaux, chants divers, monodiques ou polyphoniques, avec utilisation de techniques graduées selon leur niveau de difficulté. Ces jeux vocaux et chants divers sont interprétés en petits groupes ou en formation chorale. Les pratiques vocales peuvent s'enrichir de jeux rythmiques sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés. Grâce à des activités d'écoute, les élèves s'exercent à comparer des œuvres musicales, découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. La perception et l'identification d'éléments musicaux caractéristiques de la musique écoutée prolonge le travail engagé au CP et au CE1.
Est davantage prise en compte l'étude de la forme.
Pratiques vocales et pratiques d'écoute contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.

Histoire des arts

L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine culturel ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante.

L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art, des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs-d'œuvre ou les activités artistiques de leur commune, de leur île ou de leur archipel.

L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes historiques du programme d'histoire ; il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants :

- les arts de l'espace : architecture, jardins, urbanisme ;
- les arts du langage : littérature, poésie, orero ;
- les arts du quotidien : objets d'art, mobilier, bijoux ;
- les arts du son : musique, chanson ;
- les arts du spectacle vivant : théâtre, chorégraphie, cirque ;
- les arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques.

Des indications concernant ces domaines sont présentées ci-dessous :

1 – Œuvres européennes

La Préhistoire et l'Antiquité gallo-romaine

- Architecture préhistorique (un ensemble mégalithique) et antique (des monuments gallo-romains).
- Une mosaïque gallo-romaine.
- Peintures de Lascaux ; une sculpture antique.

Le Moyen-Age

- Architecture religieuse (une église romane ; une église gothique ; une mosquée ; une abbaye) ; bâtiments et sites militaires et civils (un château fort ; une cité fortifiée ; une maison à colombage).
- Un extrait d'un roman de chevalerie.
- Un costume, un vitrail, une tapisserie.
- Musique religieuse (un chant grégorien) et musique profane (une chanson de troubadour).
- Une fête et un spectacle de la culture populaire et nobiliaire (le carnaval, le tournoi).
- Une fresque ; une sculpture romane ; une sculpture gothique ; un manuscrit enluminé.

Les Temps modernes

- Une architecture royale (un château de la Loire, Versailles), une architecture militaire (une fortification) ; une place urbaine ; un jardin à la française.
- Des poésies de la Renaissance ; un conte ou une fable de l'époque classique.
- Une pièce de mobilier et de costume ; un moyen de transport ; une tapisserie.
- Musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (une symphonie ; une œuvre vocale religieuse). Une chanson du répertoire populaire.

- Un extrait de pièce de théâtre.
- Des peintures et sculptures de la Renaissance, des XVIIème et XVIIIème siècles (Italie, Flandres, France).

Le XIXème siècle

- Une architecture industrielle (une gare). Urbanisme : un plan de ville.
- Des récits, des poésies.
- Des éléments de mobilier et de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges).
- Extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra).
- Un extrait de pièce de théâtre, de ballet.
- Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (romantisme, réalisme, impressionnisme) ; un maître de la sculpture ; un court-métrage des débuts du cinématographe ; des photographies d'époque.

Le XXème siècle et notre époque

- Architecture : ouvrages d'art et habitat.
- Des récits, nouvelles, récits illustrés, poésies.
- Design graphique (une affiche) ; design de transport (un train).
- Des musiques du XXème siècle (dont jazz, musiques de films, chansons).
- Spectacle de mime, de cirque, de théâtre ; un extrait d'un spectacle de danse moderne ou contemporaine.
- Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains ; une sculpture ; des œuvres cinématographiques (dont le cinéma muet) et photographiques ; des œuvres cinématographiques illustrant les différentes périodes historiques.

2 – Œuvres de l'Océanie

Arts de l'espace

Architecture, jardins

Un marae : *Taputapuatea* - Iles de la Société (Raiatea).
Une maison de réunion : *Te Arawa* - Nouvelle-Zélande.
Une architecture à vocation culturelle : *Le centre Tjibaou* - Nouvelle Calédonie (Nouméa) - mai 1998.

Arts du quotidien

Objets d'art, bijoux

Ornement de tête :
Un diadème en plaques d'écaille et de coquillage - *Pae kaha* ou *Pae ke'a* - Iles Marquises - Musée de Tahiti et des îles
Ornement pectoral :
Rei miro - Iles de Pâques (Rapa Nui)
Un éventail, bois et fibres végétales -
Tāhi'i - Iles Marquises - Musée de Tahiti et des îles
Instrument de musique :
Un tambour à membrane, à usage cérémoniel sculpté - *Pahu rā* - Iles Australes (Raivavae) - Musée de Tahiti et des îles
Objet traditionnel :
Un bambou gravé - Nouvelle-Calédonie - Paris, musée du quai Branly
Objet traditionnel :
Une pagaie cérémonielle gravée - Iles Australes (Raivavae) - Musée de Tahiti et des îles
Étoffe végétale battue et décorée :
Un tapa - Iles de la Société (Raiatea) - Royaume-Uni – Londres - British Museum
Étoffe végétale :
Un tapa (impression de végétaux) - *Aufara*
- Iles de la Société (Tahiti)
Étoffe végétale :
Un tapa - *Siapo* - Iles Samoa
Tablette :
Une tablette en bois (de flottage) gravée de signes idiomatiques - *Rongo- Rongo* - Iles de Pâques (Rapa Nui)

Arts du visuel

Arts plastiques, cinéma, photographie, arts numériques

Sculpture anthropomorphe :
Un ti'i en bois avec réceptacle - *Statue de la divinité polynésienne A'a* - Iles Australes (Rurutu) - Royaume-Uni, Londres, British Museum
Sculpture anthropomorphe :
Un ti'i en bois, représentation anthropomorphique à usage religieux, (statuette double) - Musée de Tahiti et des îles
Sculpture anthropomorphe monumentale :
Un tiki en pierre - Iles Marquises
Sculpture anthropomorphe monumentale :
Un *mo'ai* en pierre - Iles de Pâques (Rapa Nui) - Royaume-Uni, Londres, British Museum
Sculpture anthropomorphe :
Un *mo'ai* en bois, statuette masculine – *Kavakava* - Ile de Pâques (Rapa Nui)
Sculpture :
Une sculpture en bronze de Paul Gauguin – *Tahitien* - 19e siècle (1895) - Paris, musée d'Orsay
Peinture :
Une peinture de Bobby Holcomb - *Taaroa* ou *La légende de Hina* - Iles de la Société
Peinture :
Une peinture sur écorce - *Python sacré Yurlunggur* - Australie, Milingimbi (communauté) - Paris, musée du quai Branly
Dessin :
Un dessin à l'encre de Chine de Léon Taerea - *La légende de Hina* - Iles de la Société (Tahiti)
Gravure sur pierre :
Un pétroglyphe - *Les jumeaux* - Iles de la Société - Musée de Tahiti et des îles
Photographie :
Une photographie (en N&B) de Roger Parry - Iles de la Société (Tahiti) - Musée de Tahiti et des îles

Arts du son

Musique vocale :

- chants sur les dieux de la mythologie polynésienne (Taaroa, 'O Rio…)
- himene ru'au
- chants marquisiens (komumu puaka)

Musique vocale monodique *a capella* :

- chants marquisiens (ru'u, putu…)
- chants maoris (waiata tangi, oriori…)

Musique vocale polyphonique *a capella* :
- himene tarava

Musique instrumentale :
- musiques de ote'a et de aparima
- les instruments polynésiens anciens (vivo, pu, to'ere, ihara)

Musique vocale et instrumentale :
- la poésie/ l'humour : les ute paripari et arearea

Musique religieuse :
- les himene nota

Musique vocale et instrumentale :
- des sonorités caractéristiques du Pacifique aux oreilles du monde : la musique hawaïenne
- les créateurs contemporains en Polynésie (Guy Laurens, Michel Poroi…)
- une manifestation incontournable en Polynésie : le Heiva (les chants, les danses et les groupes concurrents…)

TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Les techniques usuelles de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes règlementaires définissant le B2i :
- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Les compétences constitutives du B2i - niveau école - initiées au cycle 2, doivent être acquises à la fin du cycle 3. Pour leur mise en œuvre, les enseignants se référeront aux documents édités par la cellule TICE de la DEP.

A l'occasion des activités vécues dans toutes les disciplines, les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur : fonction des différents éléments ; utilisation de la souris, du clavier. Ils sont entraînés à utiliser un traitement de texte, à écrire un document numérique ; à envoyer et recevoir des messages. Ils effectuent une recherche en ligne, identifient et trient des informations. L'apprentissage de l'utilisation du clavier avec les deux mains est renforcé pour tous les élèves : un entraînement systématique leur donnera progressivement la maîtrise de l'écriture au clavier à dix doigts afin de leur permettre de mobiliser plus efficacement les fonctionnalités dactylographiques et gagner du temps dans la saisie de texte. Pour s'ouvrir au monde, les contacts directs avec d'autres classes, par correspondance et également par courrier électronique, visioconférence, sont encouragés. Cependant, ces activités d'échanges et de communication ainsi que la consultation et l'édition de sites sur la toile constituent des occasions pour développer l'attitude responsable appliquée à l'usage des TIC.

DEUXIÈME PALIER POUR LA MAITRISE DU SOCLE COMMUN : COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CM2

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

L'élève est capable de :
- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

Compétence 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère

L'élève est capable de :
- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes.

Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

A) Les principaux éléments de mathématiques

L'élève est capable de :
- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples ;
- restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 ;
- utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier) ;
- calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ;
- estimer l'ordre de grandeur d'un résultat ;
- utiliser une calculatrice ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels ;
- utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision ;
- utiliser les unités de mesure usuelles ; utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions
- résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, "règle de trois", figures géométriques, schémas ;
- savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat
- lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques.

B) La culture scientifique et technologique

L'élève est capable de :
- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;
- manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ;
- mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ;
- exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ;
- maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques ;
- mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante (par exemple, apprécier l'équilibre d'un repas) ;
- exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques.

Compétence 4 : **La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.**

En référence aux 5 domaines du B2i école, l'élève est capable de :
- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter (domaine 4), présenter un travail (domaine 3);
- utiliser l'outil informatique pour communiquer (domaine 5);
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement (domaine 2).

Compétence 5 : **La culture humaniste**

L'élève est capable de :
- dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ;
- interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ;
- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;
- identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;
- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ;
- reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ;
- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ;
- pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;
- inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.

Compétence 6 : **Les compétences sociales et civiques**

L'élève est capable de :
- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;
- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ;
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades ;
- faire quelques gestes de premier secours ;
- obtenir l'attestation de première éducation à la route ; savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.

Compétence 7 : **L'autonomie et l'initiative**

L'élève est capable de :
- respecter des consignes simples en autonomie ;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;
- se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal ;
- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;
- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;
- utiliser un plan ;
- soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.).